



RAPPORT ANNUEL

DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
DE DROIT FRANCAIS CARMIGNAC PATRIMOINE

(Opérations de l'arrêté du 31 décembre 2025)

SOMMAIRE

1. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	3
2. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC	9
3. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT	25
4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	31

1. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

CARMIGNAC PATRIMOINE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CARMIGNAC GESTION
24, place Vendôme
75001 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CARMIGNAC PATRIMOINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers auxquels des contrats financiers sont intégrés :

Les titres financiers auxquels des contrats financiers sont intégrés sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Les prix de ces titres sont calculés par leurs émetteurs et validés par la société de gestion à partir de modèles financiers. Les modèles mathématiques appliqués reposent sur des données et hypothèses de marché. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Contrats financiers répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit :

Les contrats financiers répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit sont valorisés par la société de gestion à partir de modèles financiers. Les modèles mathématiques appliqués reposent sur des données externes et sur des hypothèses de marché retenues par la société de gestion. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

3. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

CARMIGNAC PATRIMOINE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 3

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé :

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

CARMIGNAC PATRIMOINE

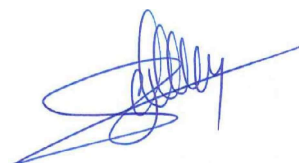
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 5

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM



2026.04.16 17:40:16 +02:00

2. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

2.1 MODALITÉS DE DÉTERMINATION ET AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Sommes distribuables	Parts « Acc »	Parts « dis »
Affectation du résultat net	Capitalisation (comptabilisation selon la méthode des coupons courus)	Distribution ou report, sur décision de la société de gestion
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation (comptabilisation selon la méthode des coupons courus)	Distribution ou report, sur décision de la société de gestion

2.2 PAYS OÙ LE FONDS EST AUTORISÉ À LA COMMERCIALISATION

Parts A CHF Acc Hdg : Autriche, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Italie, Luxembourg et Singapour.

Parts A EUR Acc : Autriche, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède et Singapour.

Parts A EUR Y dis : Autriche, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède et Singapour.

Parts A JPY inc : Suisse, France et Singapour.

Parts A USD Acc Hdg : Autriche, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suède et Singapour.

Parts B JPY inc : Suisse, France et Singapour.

Parts E EUR Acc : Autriche, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Singapour.

Parts X EUR Acc : France.

Parts Z EUR Acc : France.

2.3 OBJECTIF DE GESTION

L'objectif du fonds est de surperformer son indicateur de référence sur un horizon de placement recommandé de 3 ans. La recherche de performance se fait au travers d'une gestion active et flexible sur les marchés actions, de taux, de change et de crédit, fondée sur les anticipations du gérant sur l'évolution de l'environnement économique et des conditions de marché. En cas d'anticipations adverses sur l'évolution des marchés, le fonds peut adopter une stratégie défensive.

De surcroît, le fonds cherche à investir de manière durable et met en œuvre une approche d'investissement socialement responsable. Les modalités d'application de la démarche d'investissement socialement responsable sont décrites dans l'annexe « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » ci-dessous et sont disponibles sur le site internet www.carmignac.com.

2.4 INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence est composé des indices suivants :

- 40% MSCI AC WORLD NR index (indice mondial MSCI des actions internationales) ;
- 40% ICE BofA Global Government Index (indice mondial obligataire) ;
- 20% d'€STR Capitalised index ;

Il est rebalancé trimestriellement.

Les indices sont convertis en EUR pour les parts en EUR et pour les parts hedgées. Ils sont convertis dans la devise de référence de la part pour les parts non hedgées.

Le MSCI AC WORLD NR (USD) est un indice représentatif des principales capitalisations mondiales au sein des pays développés et Emergents. Il est calculé en dollars et dividendes net réinvestis par MSCI (code Bloomberg : NDUEACWF).

L'indice ICE BofA Global Government suit la performance de la dette souveraine de qualité « investment grade » émise dans la monnaie nationale de l'émetteur. Il est administré par ICE Data Indices, LLC avec les coupons réinvestis. L'indice est converti en EUR pour les actions EUR et les parts hedgées, et dans la devise de référence correspondante pour les parts non hedgées. (code Bloomberg W0G1).

L'€STR Capitalised index repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. D'après la méthodologie utilisée par la Banque centrale européenne (BCE), il est publié à 8h, sur la base des transactions réalisées la veille, du lundi au vendredi hors jours fériés. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la BCE dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire. (Pour toute information complémentaire sur cet indice, veuillez-vous référer au site Internet de l'administrateur : <https://www.ecb.europa.eu> (code Bloomberg ESTRONCAPL).

Pour toute information complémentaire sur :

- l'indice MSCI AC WORLD NR (USD), veuillez-vous référer au site Internet du fournisseur : <https://www.msci.com>
- l'indice ICE BofA Global Government, veuillez-vous référer au site Internet du fournisseur : <https://indices.theice.com/>
- l'€STR Capitalised, veuillez-vous référer au site <https://www.ecb.europa.eu>

La société de gestion est en mesure de remplacer l'indicateur de référence si l'un ou plusieurs des indices composant cet indicateur de référence subissaient des modifications substantielles ou cessaient d'être fournis.

Ce fonds est un OPCVM géré activement. Un OPCVM géré activement est un OPCVM dont la composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement. L'univers d'investissement du fonds est au moins partiellement basé sur l'indicateur. La stratégie d'investissement du fonds ne dépend pas de l'indicateur. Par conséquent, les positions du fonds et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'indicateur. Aucune limite n'est fixée quant au niveau de cet écart. Cependant il constitue un indicateur auquel l'investisseur pourra comparer la performance et le profil de risque du fonds, sur son horizon de placement recommandé.

2.5 STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

2.5.1 STRATÉGIES UTILISÉES

Le fonds est exposé de 0% à 50% de son actif net aux marchés d'actions et est investi au minimum à 40% en obligations, titres de créances négociables et instruments du marché monétaire.

La gestion du fonds étant active et flexible, l'allocation d'actifs peut différer sensiblement de celle constituée par son indicateur de référence. En effet, le gérant gère dynamiquement son exposition aux différents marchés et classes d'actifs éligibles sur la base de ses anticipations de l'évolution de leurs couples rendement/risque. La politique de gestion met en œuvre une répartition des risques au moyen d'une diversification des placements. De la même façon, le portefeuille constitué dans chacune des classes d'actifs, basé sur une analyse financière approfondie, peut différer sensiblement, tant en termes géographiques que sectoriels, de notation ou de maturité, des pondérations de l'indicateur de référence.

L'allocation d'actifs du portefeuille entre les différentes classes d'actifs (actions, taux, crédit, change) ou les catégories d'OPC (actions, diversifiés, obligataires, monétaires...) se fonde sur une analyse fondamentale de l'environnement macroéconomique mondial et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc.) et peut varier en fonction des anticipations du gérant.

Stratégie Actions :

La stratégie actions est déterminée à la fois par une analyse financière détaillée des sociétés dans lesquelles le fonds est amené à prendre des participations, qu'elles soient vendeuses ou acheteuses, et par une analyse macroéconomique. Cette étude conduit à définir le niveau d'exposition globale aux actions du Fonds. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux.

Ces interventions sont déterminées par :

- la sélection de titres qui résulte d'une étude financière approfondie de la société, de rencontres régulières avec le management et d'un suivi rigoureux des évolutions de l'entreprise. Les critères retenus sont en particulier les perspectives de croissance, la qualité des dirigeants, le rendement et la valeur d'actif.
- L'allocation de l'exposition actions selon les différents secteurs économiques.
- L'allocation de l'exposition actions selon les différentes zones géographiques.

Stratégie de Taux :

Le choix des investissements réalisés sur les marchés de taux est basé à la fois sur l'anticipation de scénarios économiques internationaux et sur une analyse des politiques monétaires des différentes banques centrales. Cette étude conduit à définir le niveau de sensibilité globale du fonds. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux.

Ces interventions sur les marchés de taux sont déterminées par :

- L'allocation de sensibilité entre les différents marchés de taux ;
- L'allocation de la sensibilité entre les différents segments des courbes de taux.

Stratégie de Crédit :

Le choix des investissements réalisés sur les marchés de crédit est basé à la fois sur l'anticipation de scénarios économiques internationaux et sur les études financières concernant la solvabilité des émetteurs. Cette étude conduit à définir le niveau d'exposition globale au crédit du Fonds. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux.

Ces interventions sur les marchés de crédit sont déterminées par :

- La sélection de titres fondée sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de qualité de crédit, de liquidité, de maturité ou sur des perspectives de recouvrement pour des émetteurs en difficulté ;
- L'allocation dette publique/dette privée ;
- L'allocation crédit sur les titres de créances et instruments monétaires publics ou privés obligations privées selon des critères de notation, de secteur, de subordination.

Stratégie de Change :

Les choix opérés par le gérant en termes d'exposition au marché de change résultent d'une analyse macro-économique globale et notamment des perspectives de croissance, d'inflation et de politiques monétaires et budgétaires des différents pays et zones économiques. Cette étude conduit à définir le niveau d'exposition globale au change du fonds. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux.

Ces interventions sur le marché du change en fonction des anticipations de l'évolution des différentes devises sont déterminées par : l'allocation devises entre les différentes zones géographiques au travers de l'exposition générée par des titres vifs libellés en devise étrangère, ou directement via des instruments dérivés sur change.

Pour l'ensemble de ces stratégies, en plus des positions acheteuses :

Le gérant est amené à prendre des positions vendeuses (positions dites « courtes » ou « short ») sur les sous-jacents éligibles au portefeuille, lorsqu'il considère que ces sous-jacents sont surévalués par le marché, par l'utilisation d'instrument éligibles.

Le gérant met également en œuvre des stratégies de valeur relative par la combinaison de positions acheteuses et vendeuses sur les sous-jacents éligibles au portefeuille.

L'univers d'investissement pour l'ensemble des stratégies inclut les pays émergents dans les limites définies dans la section « Descriptif des catégories d'actifs et des contrats financiers et leur contribution à la réalisation de l'objectif de gestion ».

2.6 DESCRIPTIF DES CATÉGORIES D'ACTIFS ET DES CONTRATS FINANCIERS ET LEUR CONTRIBUTION À LA RÉALISATION DE L'OBJECTIF DE GESTION

2.6.1 TITRES DE CRÉANCES ET INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

L'actif net du fonds est investi au minimum à 40% en titres de créance négociables, en instruments du marché monétaire, en obligations à taux fixe ou variable, sécurisées (y compris covered bonds) ou non, pouvant être indexés sur l'inflation de la zone euro ou des marchés internationaux. L'investissement dans les marchés émergents ne peut pas dépasser 25% de l'actif net, dont 10% maximum sur le marché domestique chinois (limite d'investissement commune incluant les actions, titres de créance et instruments du marché domestique chinois). Le fonds peut investir en Chine, entre autres, directement sur le marché interbancaire chinois (CIBM).

Le fonds peut investir dans des titres de créance négociables et instruments du marché monétaire d'émetteurs privés ou publics.

La sensibilité globale du portefeuille, définie comme la variation en capital du portefeuille (en%) pour une variation de 100 points de base des taux d'intérêts, peut différer sensiblement de celle de l'indicateur de référence. La sensibilité du fonds peut varier de -4 à +10.

Le fonds peut investir dans des instruments de dette dont la notation peut être inférieure à « investment grade ». La moyenne pondérée des notations des encours obligataires détenus par le fonds au travers des OPC ou en direct est au moins « investment grade » selon l'échelle d'au moins une des principales agences de notation ou notée équivalente par la société de gestion.

Le fonds peut également investir dans des produits de taux sans notation : dans ce cas, la société procède à sa propre analyse et évaluation de la qualité de crédit.

Enfin, dans la limite de 10% de l'actif, le fonds peut être investi dans des instruments de titrisation. Les instruments concernés sont notamment des Asset Backed Securities (ABS), Enhanced Equipment Trust Certificates (EETC), Residential Mortgage-Backed Securities (RMBS), Commercial Mortgage-Backed Securities (CMBS), Collateralised Loan Obligations (CLO).

Pour l'ensemble de ces actifs, la société de gestion procède à sa propre analyse du profil rendement/risque des titres (rentabilité, qualité de crédit, liquidité, maturité). Ainsi, l'acquisition d'un titre, sa conservation ou sa cession (notamment en cas d'évolution des notations d'agences du titre) ne se fonderont pas exclusivement sur le critère de ces notations mais reposeront également sur une analyse interne par la société de gestion des risques de crédit ainsi que des conditions de marché.

Aucune contrainte d'allocation n'est imposée ni entre dette privée et publique, ni sur la maturité, ni sur la sensibilité des actifs choisis.

2.6.2 ACTIONS

Le fonds, investi au minimum à 25% de son actif net en actions, est exposé de 0% à 50% de son actif net, au travers de titres vifs ou d'instruments dérivés, aux marchés d'actions de la zone euro et/ou internationaux. Il est précisé que le fonds peut être exposé en actions des pays émergents à hauteur de 25% maximum de son actif net dont 10% maximum sur le marché domestique chinois (limite d'investissement commune incluant les actions, titres de créance et instruments du marché domestique chinois). Le fonds peut investir jusqu'à 5% de son actif net dans des titres non cotés sélectionnés par le gérant.

Le fonds intervient sur des valeurs de tous secteurs, de toutes zones géographiques et de toutes capitalisations.

2.6.3 DEVISES

Le fonds peut utiliser en exposition ou en couverture ou en valeur relative, les devises autres que la devise de valorisation du fonds. Il peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme et conditionnel sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, dans le but d'exposer le fonds aux devises autres que celles de valorisation ou dans le but de couvrir le fonds contre le risque de change. L'exposition nette en devises du fonds peut différer de celle de son indicateur de référence et/ou de celle du seul portefeuille d'actions et d'obligations.

2.6.4 INSTRUMENTS DERIVÉS

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion du fonds, le fonds intervient en exposition, en valeur relative (par la combinaison de positions acheteuses et vendeuses sur les sous-jacents éligibles au portefeuille) ou en couverture, de façon discrétionnaire, sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés de la zone euro et internationaux, réglementés, organisés ou de gré à gré.

Les instruments dérivés susceptibles d'être utilisés par le gérant sont les options (simples, à barrière, binaires), les contrats à terme ferme (futures/forward), le change à terme, les swaps (dont de performance), les CDS (credit default swap), les indices de CDS, les swaptions et les CFD (contract for differences), portant sur un ou plusieurs des risques ou/et instruments sous-jacents (titres vifs, indices, paniers) sur lesquels le gérant peut intervenir.

Le fonds peut utiliser des contrats d'échange de rendement global (total return swaps ou « TRS ») aux termes desquels une contrepartie cède la performance économique globale d'un sous-jacent (incluant les revenus d'intérêts et les rémunérations, les plus-values et moins-values résultant de fluctuations de prix) à une autre contrepartie. Ces TRS sont utilisés à des fins d'exposition ou de couverture et portent sur des valeurs mobilières (y compris des paniers de valeurs mobilières) telles que des actions et des obligations, ainsi que sur des indices actions et des indices obligataires éligibles. La proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de telles opérations est de 10% de l'actif net. Cette exposition peut néanmoins être plus importante mais est limitée à 20% de l'actif net du fonds. Le fonds reçoit 100% des revenus nets générés par les TRS, après déduction des coûts opérationnels directs et indirects. L'utilisation de TRS entraîne un risque de contrepartie, tel que décrit dans la section « Profil de risque ».

Ces instruments dérivés permettent au gérant d'exposer le fonds aux risques suivants, dans le respect des contraintes globales du portefeuille :

- Actions,
- Taux,
- Crédit dans la limite de 30% de l'actif net,
- Devises,
- Volatilité et variance dans la limite de 10% de l'actif net,
- Matières premières par l'intermédiaire de contrats financiers éligibles dans la limite de 20% de l'actif net,
- Et ETF (instrument financier).

2.6.5 STRATÉGIE D'UTILISATION DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE GESTION

Les instruments dérivés sur action, sur indice action ou sur panier d'actions ou d'indices actions sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse ou couvrir l'exposition d'un émetteur, d'un groupe d'émetteurs, d'un secteur économique, d'une zone géographique ou tout simplement pour ajuster l'exposition globale du fonds aux marchés actions.

Ils sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur les marchés actions selon les pays, les zones géographiques, secteurs économiques, émetteurs ou groupes d'émetteurs.

Les instruments dérivés de change sont utilisés pour s'exposer à la hausse ou à la baisse ou couvrir l'exposition d'une devise ou tout simplement pour ajuster l'exposition globale du fonds au risque de change. Ils peuvent être également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur les marchés de devise. Le fonds détient également des contrats de change à terme ferme de gré à gré en vue de couvrir le risque de change des parts hedgées libellées dans une devise autre que l'Euro.

Les instruments dérivés de taux d'intérêt sont utilisés pour s'exposer à la hausse ou à la baisse, pour couvrir l'exposition au risque de taux ou tout simplement pour ajuster la duration globale du portefeuille. Les contrats dérivés de taux sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse entre différents marchés de taux selon les pays, les zones géographiques, ou les segments de courbe.

Les instruments dérivés de crédit sur émetteur unique et sur indices de crédit sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse de la qualité de crédit d'un émetteur, d'un groupe d'émetteurs, d'un secteur économique, d'un pays, d'une zone géographique, pour se protéger contre le risque de défaut d'un émetteur, d'un groupe d'émetteurs, d'un secteur économique, d'un pays, d'une zone géographique, ou pour ajuster l'exposition globale du fonds au risque de crédit. Ils pourront également être utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur les marchés de crédit selon des émetteurs, de groupes d'émetteurs, de secteurs économiques, de pays, de zones géographiques.

Les instruments de volatilité ou de variance sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse de la volatilité des marchés, pour couvrir l'exposition actions ou pour ajuster l'exposition du portefeuille à la volatilité ou la variance des marchés. Ils sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur la volatilité des marchés.

Les instruments dérivés de dividendes sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse du dividende d'un émetteur, d'un groupe d'émetteurs ou pour couvrir le risque de dividende d'un émetteur ou d'un groupe d'émetteurs, le risque de dividende étant le risque que le dividende d'une action ou d'un indice action ne se réalise pas comme anticipé par le marché. Ils sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse de dividendes sur le marché actions.

Les instruments dérivés sur matières premières sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse des matières premières, pour couvrir l'exposition aux matières premières ou pour ajuster l'exposition du portefeuille aux matières premières. Ils sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur les matières premières.

L'exposition globale aux instruments dérivés est limitée à 500% mais peut être plus élevée sous certaines conditions détaillées à la section VI. Risque Global. Elle est contrôlée par le niveau de levier, défini comme la somme des nominaux bruts de dérivés calculée sans effet de compensation ni couverture, couplé à la limite de VaR du fonds. (cf. section VI. Risque Global).

Les instruments dérivés pourront être conclus avec des contreparties sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de « Best Execution/Best Selection » et à la procédure d'agrément de nouvelles contreparties. Ces contreparties sont des établissements de crédit ou des sociétés d'investissement établis dans un Etat membre de l'Union européenne, ayant reçu une notation de crédit minimale de BBB- (ou équivalente) d'au moins une des principales agences de notation de crédit. Les instruments dérivés font l'objet d'échanges de garanties, dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « Contrats constituant des garanties financières ».

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille du fonds, et/ou sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés.

2.6.6 TITRES INTÉGRANT DES DÉRIVÉS

Le fonds peut investir sur des titres intégrant des dérivés (notamment warrants, obligations convertibles, obligations callables/puttables, credit linked notes (CLN), EMTN, bons de souscription à la suite d'opérations sur titres entraînant l'attribution de ce type de titres) négociés sur des marchés de la zone euro et/ou internationaux, réglementés, organisés ou de gré à gré.

Ces titres intégrant des dérivés permettent au gérant d'exposer le fonds aux risques suivants, dans le respect des contraintes globales du portefeuille :

- Actions,
- Taux,
- Crédit dans la limite de 30% de l'actif net,
- Devises,
- Dividendes,

- Volatilité et variance dans la limite de 10% de l'actif net,
- Matières premières par l'intermédiaire de contrats financiers éligibles dans la limite de 20% de l'actif net,
- Et ETF (instrument financier).

2.6.7 STRATÉGIE D'UTILISATION DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS INTÉGRÉS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE GESTION

Le gérant utilise des titres intégrant des dérivés, par rapport aux autres instruments dérivés énoncés ci-dessus, afin d'optimiser l'exposition ou la couverture du portefeuille en réduisant notamment le coût d'utilisation de ces instruments financiers ou en s'exposant à plusieurs facteurs de performances.

Le risque lié à ce type d'investissement est limité au montant investi pour leur achat. Dans tous les cas, le montant des investissements en titres intégrant des dérivés, hors obligations contingentes convertibles et obligations callables/puttables, ne peut dépasser plus de 10% de l'actif net.

Dans la limite de 15% de l'actif net, le gérant peut investir dans des obligations contingentes convertibles (dites « CoCos »). Ces titres présentent un rendement souvent supérieur (en contrepartie d'un risque supérieur) à des obligations classiques de par leur structuration spécifique et la place qu'ils occupent dans la structure de capital de l'émetteur (dette subordonnée). Ils sont émis par des établissements bancaires sous la surveillance d'une autorité de tutelle. Ils peuvent associer des caractéristiques obligataires et des caractéristiques actions, car ce sont des instruments convertibles hybrides. Ils peuvent être assortis d'un mécanisme de sauvegarde qui les transforme en actions ordinaires en cas d'évènement déclencheur menaçant la banque émettrice.

Le fonds peut également investir en obligations callables et en obligations puttables dans la limite de 75% de son actif net. Ces titres de créances négociables comportent un élément optionnel permettant, sous certaines conditions (durée de détention, survenance d'un évènement spécifique...), le remboursement anticipé du principal à l'initiative de l'émetteur (dans le cas des obligations callables) ou à la demande de l'investisseur (dans le cas des obligations puttables).

2.6.8 OPC ET FONDS D'INVESTISSEMENT

Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif net en :

- Parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger,
- Parts ou actions de FIA de droit français ou européen,
- Fonds d'investissement de droit étranger.

A condition que les OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger respectent les critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le fonds peut investir dans des OPC gérés par Carmignac Gestion ou une société liée.

Le fonds peut avoir recours aux « trackers », supports indiciels cotés et « exchange traded funds ».

2.6.9 DÉPÔTS ET LIQUIDITÉS

Le fonds peut avoir recours à des dépôts en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie du fonds et gérer les différentes dates de valeur de souscription/rachat des OPC sous-jacents. Ces opérations sont réalisées dans la limite de 20% de l'actif net. Ce type d'opération sera utilisé de manière exceptionnelle.

Le fonds peut détenir des liquidités à titre accessoire, notamment pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs.

Le prêt d'espèces est prohibé.

2.6.10 EMPRUNTS D'ESPÈCES

Le fonds peut être emprunteur d'espèces, notamment en raison d'opérations d'investissement/désinvestissement ou de souscription/rachat. Le fonds n'ayant pas vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, ces emprunts seront temporaires et limités à 10% maximum de l'actif net du fonds.

2.6.11 ACQUISITIONS ET CESSIION TEMPORAIRE DE TITRES

Aux fins de gestion efficace du portefeuille et sans s'écarter de ses objectifs d'investissement, le fonds peut effectuer des opérations d'acquisition/cession temporaires de titres, (opérations de financement sur titres) portant sur des titres financiers éligibles au fonds (essentiellement actions et instruments du marché monétaire), jusqu'à 20% de son actif net. Ces opérations sont réalisées afin d'optimiser les revenus du fonds, placer sa trésorerie, ajuster le portefeuille aux variations d'encours, ou mettre en œuvre les stratégies décrites précédemment. Ces opérations consistent en des opérations de :

- Prise et mise en pensions de titres ;
- Prêt/Emprunt de titres.

La proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de telles opérations est de 10% de l'actif net.

La contrepartie à ces opérations est CACEIS Bank, Luxembourg Branch. CACEIS Bank, Luxembourg Branch ne dispose d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille du fonds. Dans le cadre de ces opérations, le fonds peut recevoir/verser des garanties financières (« collateral ») dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « Gestion des garanties financières».

Des informations complémentaires sur la rémunération de ces opérations figurent à la rubrique Frais et commissions.

2.7 CONTRATS CONSTITUANT DES GARANTIES FINANCIÈRES

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition/cession temporaire des titres, le fonds peut recevoir ou donner des actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son risque global de contrepartie.

Les garanties financières sont essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat, bons du Trésor, (...) pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres. Toutes les garanties financières, reçues ou données, sont transférées en pleine propriété.

Le risque de contrepartie dans des transactions sur instruments dérivés de gré à gré combiné à celui résultant des opérations d'acquisition/cession temporaire de titres, ne peut excéder 10% de l'actif net du fonds lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de son actif net dans les autres cas.

A cet égard, toute garantie financière (« collateral ») reçue et servant à réduire l'exposition au risque de contrepartie respectera les éléments suivants :

- Elle est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations ou bons du trésor de toute maturité émis ou garantis par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;
- Elle est détenue auprès du Dépositaire du fonds ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle, ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières ;
- Elle respecte à tout moment conformément à la réglementation en vigueur les critères en termes de liquidité, d'évaluation (a minima quotidienne), de qualité de crédit des émetteurs (de notation minimum AA-), de faible, corrélation avec la contrepartie et de diversification avec une exposition à un émetteur donné de maximum 20% de l'actif net ;
- Les garanties financières en espèces seront majoritairement placées en dépôts auprès d'entités éligibles et/ou utilisées aux fins de transactions de prise en pension, et dans une moindre mesure en obligations d'Etat ou bons du trésor de haute qualité et en OPC monétaires à court terme.

Les obligations d'Etat et les bons du trésor reçues en garantie financière font l'objet d'une décote comprise entre 1 et 10%. Celle-ci est fixée contractuellement par la société de gestion avec chaque contrepartie.

2.8 PROFIL DE RISQUE

Le fonds est principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments sont sensibles aux évolutions et aux aléas du marché.

Le profil de risque du fonds est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 3 ans.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas exhaustifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment de CARMIGNAC GESTION, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière.

a) Risque lié à la gestion discrétionnaire : La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés financiers. La performance du fonds dépendra des sociétés sélectionnées et de l'allocation d'actifs définie par la société de gestion. Il existe un risque que la société de gestion ne retienne pas les sociétés les plus performantes.

b) Risque de perte en capital : Le portefeuille ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat.

c) Risque action : Le fonds étant exposé au risque des marchés actions, la valeur liquidative du fonds peut baisser en cas de variation à la hausse ou à la baisse des marchés actions.

d) Risque de change : Le risque de change est lié à l'exposition, via des investissements et par des interventions sur les instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du fonds. La fluctuation des devises par rapport à l'euro peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du fonds. Pour les parts hedgées libellées dans une devise autre que l'euro, le risque de change lié à la variation de l'euro par rapport à la devise de valorisation est résiduel du fait de la couverture systématique. Cette couverture peut générer un écart de performance entre les parts en devises différentes.

e) Risque de taux d'intérêt : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux. Lorsque la sensibilité du portefeuille est positive, une hausse des taux d'intérêt peut entraîner une baisse de la valeur du portefeuille. Lorsque la sensibilité est négative, une baisse des taux d'intérêts peut entraîner une baisse de la valeur du portefeuille.

f) Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notations financière, la valeur des obligations peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Par ailleurs, il existe un risque de crédit plus spécifique et lié à l'utilisation des dérivés de crédit (Credit Default Swaps). Les CDS peuvent également porter sur des indices.

But de l'utilisation de CDS par le gérant	Perte en valeur sur la position CDS
Vente protection	En cas de détérioration de la qualité de l'émetteur du titre sous-jacent
Achat protection	En cas d'amélioration de la qualité de l'émetteur du titre sous-jacent

Ce risque de crédit est encadré par une analyse qualitative sur l'évaluation de la solvabilité des entreprises (par l'équipe d'analystes crédit).

g) Risque lié aux pays émergents : Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales, et les variations de cours peuvent y être élevées.

h) Risque lié à l'investissement dans des titres spéculatifs : Un titre est classé « spéculatif » lorsque sa notation est inférieure à « investment grade ». La valeur des obligations classées « spéculatif » peut baisser de façon plus importante et plus rapide que celles des autres obligations et impacter négativement la valeur liquidative du fonds qui peut baisser.

i) Risques liés à l'investissement dans des obligations convertibles contingentes (CoCos) : Risque lié au seuil de déclenchement : ces titres comportent des caractéristiques qui leur sont propres. La survenance de l'évènement contingent peut amener une conversion en actions ou encore un effacement temporaire ou définitif de la totalité ou d'une partie de la créance. Le niveau de risque de conversion peut varier par exemple selon la distance d'un ratio de capital de l'émetteur à un seuil défini dans le prospectus de l'émission. Risque de perte de coupon : sur certains types de CoCos, le paiement des coupons est discrétionnaire et peut être annulé par l'émetteur. Risque lié à la complexité de l'instrument : ces titres sont récents, leur comportement en période de stress n'a pas été totalement éprouvé. Risque lié au report de remboursement et/ou non remboursement : les obligations convertibles contingentes sont des instruments perpétuels, remboursables aux niveaux prédéterminés seulement avec l'approbation de l'autorité compétente. Risque de structure de capital : contrairement à la hiérarchie classique du capital, les investisseurs sur ce type d'instruments peuvent subir une perte de capital, alors que les détenteurs d'actions du même émetteur ne la subissent pas. Risque de liquidité : comme pour le marché des obligations à haut rendement, la liquidité des obligations contingentes convertibles peut se trouver significativement affectée en cas de période de trouble sur les marchés.

j) Risque de liquidité : Les marchés sur lesquels le fonds intervient peuvent être affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

k) Risque lié aux investissements en Chine : Les investissements en Chine sont exposés au risque politique et social (réglementations contraignantes susceptibles de modifications unilatérales, instabilité sociale, et...), au risque économique, du fait d'un cadre juridique et réglementaire moins développé que le cadre européen, et au risque boursier (marché volatile et instable, risque de suspension brutal de cotation,...). Le fonds est exposé au risque lié au statut et à la licence RQFII ; attribuée en 2014 à Carmignac Gestion pour le compte des OPC gérés par les sociétés de gestion du groupe. Son statut est soumis à l'examen constant des autorités chinoises et peut être à tout moment revu, réduit ou retiré, ce qui peut affecter la valeur liquidative du fonds. Enfin le fonds est exposé au risque lié aux investissements effectués à travers la Plateforme Hong-Kong Shanghai Connect (« Stock Connect »), qui permet d'investir sur le marché de Hong-Kong sur plus de 500 titres cotés à Shanghai. Ce système comporte de par sa structuration des risques plus élevés de contrepartie et de livraison des titres.

l) Risque lié aux indices de matières premières : La variation du prix des matières premières et la volatilité de ce secteur peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

m) Risque lié à la capitalisation : Le fonds peut être exposé à des marchés actions de petites et moyennes capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse étant en général plus réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds peut donc en être affectée.

n) Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie mesure la perte potentielle en cas de défaillance d'une contrepartie sur des contrats financiers de gré à gré ou des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires des titres à honorer ses obligations contractuelles. Le fonds y est exposé par le biais des contrats financiers de gré à gré conclus avec les différentes contreparties. Pour réduire l'exposition du fonds au risque de contrepartie, la société de gestion peut constituer des garanties au bénéfice du fonds.

o) Risque de volatilité : La hausse ou la baisse de la volatilité peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Le fonds est exposé à ce risque, notamment par le biais des produits dérivés ayant pour sous-jacent la volatilité ou la variance.

p) Risques liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres : L'utilisation de ces opérations et la gestion de leurs garanties peuvent comporter certains risques spécifiques tels que des risques opérationnels ou le risque de conservation. Ainsi le recours à ces opérations peut entraîner un effet négatif sur la valeur liquidative du fonds.

q) Risque juridique : Il s'agit du risque de rédaction inappropriée des contrats conclus avec les contreparties aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres ou avec les contreparties d'instruments financiers à terme de gré à gré.

r) Risque lié à la réutilisation des garanties financières : Le fonds n'envisage pas de réutiliser les garanties financières reçues, mais dans le cas où il le ferait, il s'agit du risque que la valeur résultante soit inférieure à la valeur initialement reçue.

s) Risque lié aux titres non cotés : Ces titres comportent un risque de liquidité du fait de l'absence de marché actif et de la nature des émetteurs ; ces titres comportent également un risque de valorisation et de volatilité compte tenu de l'absence de cotation et de référence de marché. L'impossibilité de vendre ces titres aux heures et aux prix initialement prévus peut donc avoir un impact négatif sur la valeur nette d'inventaire du fonds.

t) Risque de durabilité : Désigne un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, si il ou elle se produit, peut avoir un impact négatif réel ou potentiel important sur la valeur des investissements et, à terme, sur la valeur nette d'inventaire du fonds.

✓ Intégration du risque de durabilité dans les décisions d'investissement :

Les investissements du fonds sont exposés à des risques de durabilité qui représentent un risque important potentiel ou réel pour maximiser les rendements ajustés au risque à long terme. La société

de gestion a par conséquent intégré l'identification et l'évaluation des risques de durabilité dans ses décisions d'investissement et ses processus de gestion des risques à travers un processus en 3 étapes :

1/ Exclusion : Les investissements dans des sociétés que la société de gestion considère ne pas répondre aux normes de durabilité du fonds sont exclus. La société de gestion a mis en place une politique d'exclusion qui prévoit, entre autres, des exclusions d'entreprises et des seuils de tolérance pour des activités dans des domaines tels que les armes controversées, le tabac, les divertissements pour adultes, les producteurs de charbon thermique et les sociétés de production d'électricité. Pour plus d'informations, veuillez consulter la politique d'exclusion dans la section « Investissement Responsable » du site de la société de gestion : <https://www.carmignac.com>.

2/ Intégration : la société de gestion intègre l'analyse ESG aux côtés de l'analyse financière conventionnelle pour identifier les risques de durabilité des sociétés émettrices dans l'univers d'investissement avec une couverture supérieure à 90% des obligations d'entreprise et des actions. Le système de recherche ESG propriétaire de Carmignac, START, est utilisé par la société de gestion pour évaluer les risques de durabilité. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la politique d'intégration ESG et aux informations sur le système START disponibles dans la section « Investissement Responsable » du site de la société de gestion : <https://www.carmignac.com>.

3/ Engagement : La société de gestion collabore avec les sociétés, et notamment les sociétés émettrices, sur des questions liées à l'ESG afin de sensibiliser et de mieux comprendre les risques de durabilité au sein des portefeuilles. Ces engagements peuvent impliquer une thématique environnementale, sociale ou de gouvernance spécifique, un impact durable, des comportements controversés ou lors des décisions de vote par procuration. Pour plus d'informations, veuillez consulter la politique d'engagement à l'adresse disponible dans la section « Investissement Responsable » du site de la société de gestion : <https://www.carmignac.com>.

✓ Impacts potentiels du risque de durabilité sur les rendements du fonds :

Les risques de durabilité peuvent avoir des effets négatifs sur la durabilité en termes d'impact négatif réel ou potentiel important sur la valeur des investissements, la valeur liquidative du fonds et, en fin de compte, sur le rendement des investissements des investisseurs.

La société de gestion peut surveiller et évaluer l'importance financière des risques de durabilité sur le rendement financier d'une société détenue de plusieurs manières :

- Environnement : la société de gestion estime que si une entreprise ne tient pas compte de l'impact environnemental de ses activités et de la production de ses biens et services, une entreprise pourrait subir une détérioration du capital naturel, des amendes environnementales ou une baisse de la demande des clients pour ses biens et services. Par conséquent, l'empreinte carbone, la gestion de l'eau et des déchets, l'approvisionnement et les fournisseurs sont surveillés le cas échéant pour l'entreprise.

- **Social** : La société de gestion considère que les indicateurs sociaux sont importants pour surveiller le potentiel de croissance à long terme et la stabilité financière d'une entreprise. Ces politiques sur le capital humain, les contrôles de sécurité des produits et la protection des données des clients font partie des pratiques importantes qui sont surveillées.
- **Gouvernance** : La société de gestion considère qu'une mauvaise gouvernance d'entreprise peut entraîner un risque financier. Par conséquent, l'indépendance du conseil d'administration, la composition et les compétences du comité de direction, le traitement des actionnaires minoritaires et la rémunération sont des facteurs clés étudiés. En outre, le comportement des entreprises en matière de pratiques comptables, fiscales et anti-corruption est vérifié.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

2.9 SOUSCRIPTEURS CONCERNÉS ET PROFIL D'INVESTISSEUR TYPE

Les parts de ce fonds n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. En conséquence, elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S.person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ». Par ailleurs, les parts de ce fonds ne peuvent pas non plus être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux « US persons » et/ou à toutes entités détenues par une ou plusieurs « US persons » telles que définies par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) ».

En dehors de cette exception, le fonds est ouvert à tous souscripteurs, via les parts A. Les Parts X et Z ne sont accessibles qu'aux investisseurs mentionnés au paragraphe « Synthèse de l'offre de gestion » ci-dessus.

Le fonds peut servir de support à des contrats d'assurance vie en unités de comptes.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de votre situation personnelle. Pour le déterminer, il est recommandé au porteur de s'enquérir des conseils d'un professionnel afin de diversifier ses placements et de déterminer la proportion du portefeuille financier ou de son patrimoine à investir dans ce fonds au regard plus spécifiquement de la durée de placement recommandée et de l'exposition aux risques précitée, de son patrimoine personnel, de ses besoins et de ses objectifs propres.

3. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

3.1 COMMENTAIRE DE GESTION

En 2025, Carmignac Patrimoine (Part A EUR Acc - FR0010135103) enregistre une hausse de +12.12% contre +1.09% pour son indicateur de référence (40% MSCI AC World NR (USD) (dividendes nets réinvestis), 40% ICE BofA Global Government Index (USD) (coupons réinvestis), 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement).

Sur l'année, les marchés financiers ont évolué dans un environnement globalement porteur mais volatil, marqué par la désinflation, une croissance mondiale résiliente et un tournant accommodant des politiques monétaires. Après un début d'année perturbé par les incertitudes politiques et macroéconomiques aux États-Unis, les marchés ont nettement rebondi à partir du printemps, soutenus par les baisses de taux et les plans de relance budgétaire.

Les marchés actions ont terminé l'année en hausse, avec des divergences régionales notables. Les actions américaines ont été portées par la dynamique persistante de l'intelligence artificielle et la solidité des bénéfices, tandis que l'Europe et les marchés émergents ont surperformé, bénéficiant de la détente de l'inflation, du soutien budgétaire et de l'affaiblissement du dollar. Sur les marchés obligataires, les évolutions ont reflété des politiques monétaires contrastées : recul des taux longs aux États-Unis dans un contexte de ralentissement de la croissance, tensions sur les rendements en zone euro liées aux ambitions budgétaires, et forte hausse des taux au Japon à la suite du resserrement de la Banque du Japon. Les marchés du crédit ont continué d'attirer des flux soutenus, avec un resserrement des marges de crédit, portés par des facteurs techniques favorables, des politiques monétaires accommodantes et un environnement budgétaire de soutien. L'incertitude géopolitique a alimenté une forte hausse des métaux précieux.

En 2025, le Fonds a affiché une performance robuste à deux chiffres, surpassant les marchés actions mondiaux tout en maintenant une exposition moyenne aux actions d'environ 40 %. Ce résultat reflète la philosophie de gestion du Fonds, avec une construction de portefeuille combinant une prise de risque sélective à une diversification rigoureuse entre classes d'actifs.

Les actions ont constitué le principal moteur de performance. La contribution a été portée par une sélection de titres performante, en particulier parmi les leaders technologiques américains et asiatiques bénéficiant de tendances de croissance structurelles liées à l'intelligence artificielle et à la demande en semi-conducteurs, notamment Alphabet, Nvidia, TSMC et SK Hynix. Ces positions ont été complétées par une exposition sélective aux valeurs financières, telles qu'UBS et Itaú Unibanco, qui ont apporté une diversification efficace et une contribution positive dans un contexte de dynamiques monétaires et réglementaires régionales divergentes.

La gestion macroéconomique sur les actions a également joué un rôle clé dans la protection contre les baisses. Les ajustements tactiques et les stratégies de couverture ont permis d'atténuer l'impact des corrections de marché, notamment lors de l'épisode du « Liberation Day », tout en permettant de participer aux phases de hausse. En parallèle, l'exposition aux métaux précieux, en particulier via les actions minières aurifères et argentifères, a permis au Fonds de capter la hausse des métaux et de renforcer la convexité du portefeuille.

Sur les marchés obligataires, la performance a principalement résulté de stratégies de courte durée et d'un positionnement tactique le long de la courbe des taux américaine, reflétant notre prudence à

l'égard des taux longs. Les obligations indexées sur l'inflation ont également contribué positivement, les dynamiques d'inflation réalisées continuant de dépasser des anticipations de marché jugées conservatrices. Le portefeuille de crédit a bénéficié principalement de la génération de portage. Si les positions sur indices CDS ont légèrement pesé sur la performance, cela reflète des choix de construction de portefeuille et de couverture plutôt qu'une détérioration des fondamentaux du crédit.

Enfin, la gestion des devises a constitué une source significative de performance relative. La sous-exposition structurelle du Fonds au dollar américain s'est révélée favorable dans un contexte de dépréciation marquée du dollar américain sur l'année, confirmant la valeur ajoutée d'une allocation active sur les devises.

La référence à certains titres est fournie à titre illustratif afin de mettre en évidence certains titres qui sont ou ont été présents dans le Fonds. Elle ne constitue ni une incitation ni un conseil en investissement. La composition des portefeuilles des Fonds Carmignac est susceptible d'évoluer à tout moment.

3.2 TABLEAU DES PERFORMANCES ANNUELLES DES DIFFÉRENTES PARTS DE CARMIGNAC PATRIMOINE SUR L'ANNÉE 2025

Part	ISIN	Devise	Performance 2025	Indicateur de référence *
A EUR ACC	FR0011269596	CHF	9.76%	1.09%
A CHF ACC HDG	FR0010135103	EUR	12.12%	1.09%
A EUR YDIS	FR0011269588	EUR	12.26%	1.09%
A JPY INC	FR0011443852	JPY	10.45%	1.09%
A USD ACC HDG	FR0011269067	USD	13.02%	1.09%
B JPY INC	FR0011443860	JPY	27.17%	14.35%
E EUR ACC	FR0010306142	EUR	11.87%	1.09%
X EUR ACC	FR001400TXI4	EUR	10.80%	1.09%

*40% MSCI AC World NR (USD) (dividendes nets réinvestis), 40% ICE BofA Global Government Index (USD) (coupons réinvestis), 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement).

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

3.3 PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
NVIDIA CORP	188 779 985,79	180 330 799,06
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.5% 15-01-26	0,00	297 755 842,81
ALPHABET INC-CL A	81 944 332,89	145 061 808,35
BROADCOM INC	62 848 195,28	156 713 771,40
AMAZON.COM INC	61 531 002,02	133 408 454,40
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.6% 22-11-28	169 946 727,59	0,00
MICROSOFT CORP	103 994 802,63	62 709 761,97
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-04-26	0,00	162 124 776,88
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-07-30	155 767 518,94	0,00
META PLATFORMS INC-CLASS A	46 338 914,80	83 169 190,77

3.4 TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

3.4.1 EXPOSITION OBTENUE AU TRAVERS DES TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS AU 31/12/2025

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00**

- o Prêts de titres : 0,00

- o Emprunt de titres : 0,00

- o Prises en pensions : 0,00

- o Mises en pensions : 0,00

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 30 668 760 052,85**

- o Change à terme : 2 041 905 773,13

- o Future : 12 777 306 538,72

- o Options : 919 665 942,23

- o Swap : 14 929 881 798,77

3.4.2 IDENTITÉ DE LA/DES CONTREPARTIE(S) AUX TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS AU 31/12/2025

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	UBS EUROPE SE DEUTSCHE BANK BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3 MERILL LYNCH HSBC CONTINENTAL EUROPE CITIBANK NA DUBLIN NOMURA FINANCIAL PRODUCTS RBOS CAPITAL MARKET NEWEDGE GROUP SOCIETE GENERALE PAR STANDARD CHARTERED BANK

(*) Sauf les dérivés listés.

3.4.3 GARANTIES FINANCIÈRES REÇUES PAR L'OPCVM AFIN DE RÉDUIRE LE RISQUE DE CONTREPARTIE AU 31/12/2025

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	0,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	450 000,00
Total	450 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

3.4.4 REVENUS ET FRAIS OPÉRATIONNELS LIÉS AUX TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	0,00
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	0,00

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

3.5 TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISES DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

4.1 POLITIQUE DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

« En sa qualité de société de gestion, Carmignac Gestion sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPC ou de ses clients. Elle sélectionne également des prestataires de services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordre. Dans les deux cas, Carmignac Gestion a défini une politique de sélection et d'évaluation de ses intermédiaires selon un certain nombre de critères dont vous pouvez retrouver la version actualisée sur le site internet www.carmignac.com ». Vous trouverez sur ce même site le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation.

4.2 CARACTÉRISTIQUES EXTRA-FINANCIÈRES

Au 31/12/2025, le produit financier était classé article 8 au sens de la Directive Européenne « SFDR ». Les informations réglementaires requises se situent en annexe du présent rapport.

4.3 MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La méthode utilisée pour déterminer le risque global du fonds est la méthode de la VaR (Value at Risk) relative par rapport à un portefeuille de référence (l'indicateur de référence du fonds est son portefeuille de référence), sur un historique de deux ans, avec un seuil de confiance à 99% sur 20 jours. Le niveau de levier attendu calculé comme la somme des montants nominaux sans compensation ni couverture est de 200% mais peut être plus élevé sous certaines conditions.

Les niveaux de VaR maximum, minimum et moyen au cours de l'exercice sont repris dans le tableau ci-dessous.

Au 31/12/2025, Carmignac Gestion utilise les données de VaR relative en ligne avec la méthodologie de suivi du risque global du portefeuille.

	VaR 99%, 20 jours		
	Min	Moyen	Max
Carmignac Patrimoine	2,87	4,88	6,05

4.4 POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération de Carmignac Gestion SA est conçue en accord avec les règles européennes et nationales en matière de rémunération et de gouvernance comme définies par la Directive OPCVM du Parlement Européen et du Conseil n°2009/65/CE du 13 juillet 2009 et n°2014/91/UE du 23 Juillet 2014 et des orientations émises par l'ESMA en date du 14 octobre 2016 (ESMA/2016/575) et par la Directive AIFM du Parlement Européen et du Conseil n°2011/61/UE.

Elle promeut une gestion des risques saine et efficace et elle n'encourage pas la prise de risque excessive. Elle promeut notamment l'association des collaborateurs aux risques afin d'assurer que le Personnel Identifié soient pleinement engagé dans la performance à long terme de la Société.

La politique de rémunération a été approuvée par le conseil d'administration de la société de gestion. Les principes de cette politique sont examinés sur une base a minima annuelle par le comité de rémunération et de nomination et par le Conseil d'administration et adaptés au cadre réglementaire en constante évolution. Les détails de la politique de rémunération incluant une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés ainsi que les informations sur le comité de rémunération et de nomination peuvent être trouvés sur le site web suivant: www.carmignac.com. Un exemplaire sur papier de la politique de rémunération est mis à disposition gratuitement sur demande.

4.4.1 PARTIE VARIABLE : DÉTERMINATION ET ÉVALUATION

La rémunération variable dépend à la fois de la réussite individuelle du collaborateur et de la performance de la Société dans son ensemble.

L'enveloppe des rémunérations variables est déterminée en fonction du résultat Carmignac Gestion SA au cours de l'exercice écoulé, en veillant à ce que le niveau de fonds propres reste suffisant. Elle est ensuite distribuée entre les différents services en fonction de l'évaluation de leur performance et, au sein de chaque service, en fonction de l'évaluation des performances individuelles des collaborateurs.

Le montant de la part variable de la rémunération revenant à chaque collaborateur reflète sa performance et l'atteinte des objectifs qui lui ont été fixés par la Société.

Ces objectifs peuvent être de nature quantitative et/ou qualitative et sont liés à la fonction du collaborateur. Ils prennent en compte les comportements individuels afin d'éviter notamment les prises de risques à court terme. Il est notamment pris en compte la pérennité des actions menées par le salarié et leur intérêt à long et moyen terme pour l'entreprise, l'implication personnelle du collaborateur et la réalisation des tâches confiées.

4.4.2 EXERCICE 2024

La mise en œuvre de la politique de rémunération a fait l'objet au titre de l'exercice 2024 d'une évaluation interne et indépendante laquelle a vérifié le respect des politiques et procédures de rémunération adoptées par le Conseil d'administration de Carmignac Gestion.

4.4.3 EXERCICE 2025

Le rapport annuel du Conseil d'administration de Carmignac Gestion est accessible sur le site web de Carmignac (www.carmignac.com).

Année 2025	
Nombre de collaborateurs	175
Salaires fixes versés en 2025	15 003 535,64 €
Rémunérations variables totales versées en 2025	36 892 620,52 €
Rémunérations totales versées en 2025	51 896 156,16 €
> dont preneurs de risque	38 239 028,59 €
> dont non-preneurs de risque	13 657 127,57 €

Figure ci-après le tableau des rémunérations 2025 de Carmignac UK Limited, société de gestion agréée par la Financial Conduct Authority au Royaume-Uni, à qui la gestion de portefeuille est partiellement déléguée pour le portefeuille.

Année 2025	
Nombre de collaborateurs	72
Salaires fixes versés en 2025	6 574 182,61 €
Rémunérations variables totales versées en 2025	15 821 382,36 €
Rémunérations totales versées en 2025	22 395 564,97 €
> dont preneurs de risque	18 984 556,55 €
> dont non-preneurs de risque	3 411 008,42 €

4.5 CHANGEMENTS SUBSTANTIELS INTERVENUS AU COURS DE L'ANNÉE

Au 11 décembre 2025, une opération sur titre a eu lieu sur la part Z EUR Acc. L'objectif de cette opération sur titre a été de multiplier la valeur nominale des parts par 100. Le code ISIN de la part était FR001400XCS9 et est maintenant FR0014014924.

4.6 COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part A EUR Y dis

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	1 572 405,12	EUR	2,85	EUR
Total	1 572 405,12	EUR	2,85	EUR

BILAN DE CARMIGNAC PATRIMOINE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	3 000 569 001,40	2 710 126 612,94
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 000 569 001,40	2 710 126 612,94
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	3 061 764 847,80	3 164 226 190,50
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 061 764 847,80	3 164 226 190,50
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	3 998,51	3 923,09
OPCVM	3 998,51	3 923,09
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	117 244 921,45	156 960 507,27
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I) (*)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	6 179 582 769,16	6 031 317 233,80
Créances et comptes d'ajustement actifs	443 714 115,37	356 381 388,80
Comptes financiers	153 922 935,99	126 500 030,61
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	597 637 051,36	482 881 419,41
Total de l'actif I+II	6 777 219 820,52	6 514 198 653,21

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	5 738 602 272,28	5 697 956 686,14
Report à nouveau sur revenu net	2 948 427,86	3 515 714,61
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	14 123 476,48	12 410 798,22
Résultat net de l'exercice	689 293 049,86	399 740 585,41
Capitaux propres I	6 444 967 226,48	6 113 623 784,38
Passifs de financement II (*)	0,00	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	6 444 967 226,48	6 113 623 784,38
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	230 914 154,54	214 155 493,76
Emprunts (C) (*)	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	230 914 154,54	214 155 493,76
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	78 617 816,40	69 858 626,60
Concours bancaires	22 720 623,10	116 560 748,47
Sous-total autres passifs IV	101 338 439,50	186 419 375,07
Total Passifs : I+II+III+IV	6 777 219 820,52	6 514 198 653,21

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

COMPTE DE RÉSULTAT DE CARMIGNAC

PATRIMOINE

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	22 423 144,84	24 639 512,70
Produits sur obligations	143 905 045,47	151 474 815,65
Produits sur titres de créances	0,00	42 631,07
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	101 621 250,82	103 687 118,27
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	12 412 898,47	21 566 005,64
Sous-total produits sur opérations financières	280 362 339,60	301 410 083,33
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	-233 383 489,69	-227 512 761,80
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-1 949 156,86	-5 945 260,95
Sous-total charges sur opérations financières	-235 332 646,55	-233 458 022,75
Total revenus financiers nets (A)	45 029 693,05	67 952 060,58
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-112 437 505,48	-98 837 599,00
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-112 437 505,48	-98 837 599,00
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-67 407 812,43	-30 885 538,42
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-50 114,41	1 968 520,05
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-67 457 926,84	-28 917 018,37
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	663 627 219,90	290 803 352,13
Frais de transactions externes et frais de cession	-24 897 412,00	-18 155 728,46
Frais de recherche	-1 494 701,42	-2 679 713,97
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	637 235 106,48	269 967 909,70
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-14 681 497,59	-18 819 734,12
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	622 553 608,89	251 148 175,58

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	145 842 074,61	187 267 163,67
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-10 128 620,04	10 682 359,50
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	135 713 454,57	197 949 523,17
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-1 516 086,76	-20 440 094,97
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	134 197 367,81	177 509 428,20
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	689 293 049,86	399 740 585,41

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLE DE CARMIGNAC PATRIMOINE

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES

A1. CARACTÉRISTIQUES ET ACTIVITÉ DE L'OPC À CAPITAL VARIABLE

A1a. STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

L'objectif du fonds est de surperformer son indicateur de référence sur un horizon de placement recommandé de 3 ans. La recherche de performance se fait au travers d'une gestion active et flexible sur les marchés actions, de taux, de change et de crédit, fondée sur les anticipations du gérant sur l'évolution de l'environnement économique et des conditions de marché. En cas d'anticipations adverses sur l'évolution des marchés, le fonds peut adopter une stratégie défensive.

De surcroît, le fonds cherche à investir de manière durable et met en oeuvre une approche d'investissement socialement responsable. Les modalités d'application de la démarche d'investissement socialement responsable sont décrites dans l'annexe « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » ci-dessous et sont disponibles sur le site internet www.carmignac.com.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	10 257 961 481,64	7 752 696 835,76	6 562 183 787,17	6 113 623 784,38	6 444 967 226,48
Part A CHF Acc Hdg en CHF					
Actif net en CHF	22 021 661,60	17 118 920,80	12 336 121,24	10 233 065,38	23 278 392,12
Nombre de titres	181 480,574	156 400,426	112 829,149	89 775,949	186 071,655
Valeur liquidative unitaire en CHF	121,34	109,45	109,33	113,98	125,10
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	11,24	5,30	-1,77	2,19	10,33
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	0,07	0,38	1,02	-0,52	-1,01
Part A EUR Acc en EUR					
Actif net	8 952 723 387,96	6 721 315 353,73	5 711 886 055,38	5 350 784 807,18	5 591 076 512,53
Nombre de titres	12 610 927,797	10 448 099,530	8 687 507,295	7 601 484,832	7 084 212,054
Valeur liquidative unitaire	709,91	643,30	657,48	703,91	789,23
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	42,72	4,17	-27,74	29,00	76,91
Capitalisation unitaire sur revenu	0,43	1,50	5,92	-3,01	-8,05
Part A EUR Y dis en EUR					
Actif net	124 078 245,87	96 069 266,54	77 015 412,37	66 250 895,50	70 030 895,47
Nombre de titres	1 035 901,017	885 686,264	705 466,054	575 707,620	551 721,095
Valeur liquidative unitaire	119,77	108,46	109,16	115,07	126,93
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	1,40	0,76	2,06	2,85
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	20,27	19,57	14,18	16,89	26,52
Distribution unitaire sur revenu	0,07	0,25	0,99	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire (1)	0,035	0,053	0,060	0,000	0,000
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	-0,48	-1,14

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Part A JPY Inc en JPY					
Actif net en JPY	9 121 456 013,00	7 656 437 777,00	6 006 410 738,00	4 784 451 766,00	4 490 603 002,00
Nombre de titres	717 363	666 126	530 264	409 328	347 861
Valeur liquidative unitaire en JPY	12 715,00	11 493,00	11 327,00	11 688,00	12 909,00
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	18,85	11,80	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	-1,97	-1,85	-3,04
Distribution unitaire sur revenu en EUR	0,30	0,28	0,26	0,24	0,24
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)	0,027	0,028	0,000	0,037	0,000 (1)
Report à nouveau unitaire sur revenu en EUR	3,84	4,27	5,08	4,88	4,53
Part A USD Acc Hdg en USD					
Actif net en USD	42 895 218,04	31 292 853,81	25 836 989,96	25 403 898,38	23 870 261,32
Nombre de titres	307 837,462	244 396,457	193 646,725	175 315,054	145 750,566
Valeur liquidative unitaire en USD	139,34	128,04	133,42	144,90	163,77
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	16,78	9,71	-6,97	13,62	1,62
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	0,07	-0,12	1,08	-0,56	-2,86

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Part B JPY Inc en JPY					
Actif net en JPY	5 207 449 814,00	4 734 114 410,00	4 723 878 499,00	4 679 836 027,00	5 263 709 478,00
Nombre de titres	384 487	357 752	315 137	278 316	246 154
Valeur liquidative unitaire en JPY	13 543,00	13 232,00	14 989,00	16 814,00	21 383,00
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	18,70	19,31	15,25	19,50	30,80
Distribution unitaire sur revenu en EUR	0,30	0,28	0,26	0,24	0,24
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)	0,029	0,033	0,000	0,048	0,000 (1)
Report à nouveau unitaire sur revenu en EUR	4,18	4,66	5,73	5,55	4,68
Part E EUR Acc en EUR					
Actif net	1 012 767 291,29	800 665 061,45	667 722 502,73	602 974 756,35	618 592 012,60
Nombre de titres	5 845 972,676	5 120 633,069	4 199 177,596	3 559 722,813	3 264 484,839
Valeur liquidative unitaire	173,24	156,36	159,01	169,38	189,49
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	10,46	1,02	-6,72	7,00	18,48
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,78	-0,26	0,66	-1,56	-2,31
Part X EUR Acc en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	19 962,39	66 917 327,24
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	200,000	605 080,183
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	99,81	110,59
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	-0,15	10,79
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	-0,02	-2,30

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Part Z EUR Acc en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	21 874,75
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	2,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	10 937,37
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	11,04
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,00	13,39

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

La crise liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine crée des conditions particulières pour la valorisation des instruments financiers exposés à ces pays. En effet, la société de gestion a été conduite à mettre en place une politique de valorisation particulière pour ces instruments afin de tenir compte :

- de la fermeture de marchés financiers de certains pays,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances sur ces états,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances d'entreprises dont le siège social se situe dans ces pays, ou dont l'activité est significativement exposée ou dépendante de ces pays,
- des mesures exceptionnelles prises dans le cadre des sanctions contre la Russie.

Compte tenu de la nature des titres dans le portefeuille du fonds CARMIGNAC PATRIMOINE, la société de gestion a décidé de maintenir une méthode de valorisation des obligations concernées basée sur des contributions (contributions de prestataires financiers relevées sur Bloomberg). La société de gestion procède à un réexamen régulier de la pertinence de l'utilisation de cette méthode. Ces titres représentent 0,35 % de l'actif net du fonds le 31/12/2025.

Les évaluations ainsi retenues présentent des incertitudes et ne sauraient présenter le même degré de précision que celles provenant de cours issus de cotations sur des marchés réglementés. En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être cédée à brève échéance. La valeur de ces titres peut également dépendre d'éventuels recouvrements à venir.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les CDS :

Les CDS sont valorisés sur la base de modèles mathématiques à partir des courbes de spread de crédit alimentés sur des bases de données financières.

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Les swaps d'inflation du portefeuille sont valorisés à partir des prix calculés par la contrepartie et validés par la société de gestion à partir de modèles financiers mathématiques.

Instruments financiers

LIBELLE	DESCRIPTIONS
CDX NA HY SERIE 45 V	Credit Default Swap (CDS)
ITRAXX EUR XOVER S44	Credit Default Swap (CDS)
MVGDXTR BOFA 0326	BASKET - FORWARD SUR PANIER D'ACTIONS
CFD UBS STARBUC 1230	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
CFD SBUX GS USD 1230	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
CFD UBS WALMART 1230	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
SHORT EUR-BTP 0326	Futures étrangers - Marché réglementé
EURO BTP 0326	Futures étrangers - Marché réglementé
FV CBOT UST 5 0326	Futures étrangers - Marché réglementé
EURO BTP 0325	Futures étrangers - Marché réglementé
TU CBOT UST 2 0326	Futures étrangers - Marché réglementé
US TBOND 30 0326	Futures étrangers - Marché réglementé
CME AUD/USD 0326	Futures étrangers - Marché réglementé
CD CADUSD 0326	Futures étrangers - Marché réglementé
EC EURUSD 0326	Futures étrangers - Marché réglementé
PE MXNUSD 0326	Futures étrangers - Marché réglementé
RF EURCHF 0326	Futures étrangers - Marché réglementé
RP EURGBP 0326	Futures étrangers - Marché réglementé
RY EURJPY 0326	Futures étrangers - Marché réglementé
EURO SCHATZ 0326	Futures étrangers - Marché réglementé
EURO-OAT 0326	Futures étrangers - Marché réglementé
EURO BOBL 0326	Futures étrangers - Marché réglementé
EURO BUND 0326	Futures étrangers - Marché réglementé
I EURIBOR 3 1226	Futures étrangers - Marché réglementé
LONG GILT FUT 0326	Futures étrangers - Marché réglementé
EUREX MINI MD 0326	Futures étrangers - Marché réglementé
NASDAQ 100 E- 0326	Futures étrangers - Marché réglementé
SOFRRATE 3M 1225	Futures étrangers - Marché réglementé
JAP GOVT 10 0326	Futures étrangers - Marché réglementé
EAMD/0426/P190.0	Options étrangers - Marché réglementé
SP 500 251231 P6650	Options étrangers - Marché réglementé
ISP_/0126/P6620.0	Options étrangers - Marché réglementé
ISP_/0126/P6690.0	Options étrangers - Marché réglementé
ISP_/0126/P6750.0	Options étrangers - Marché réglementé
ISE_/0126/C6000.0	Options étrangers - Marché réglementé
GBPUSD P1.1 0126	Options de change- Marché de gré à gré
EURUSD P1.14 0126	Options de change- Marché de gré à gré
EURUSD C1.19 0126	Options de change- Marché de gré à gré
EURUSD P1.14 0126	Options de change- Marché de gré à gré
EURUSD P1.14 0126	Options de change- Marché de gré à gré
USDJPY P141 0526	Options de change- Marché de gré à gré
EURUSD C1.2 0326	Options de change- Marché de gré à gré

EURUSD P1.16 0326	Options de change- Marché de gré à gré
FIX/2.658/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.658/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.652/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.652/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.6625/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.6625/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.6625/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.6625/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.4795/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.4795/CPURNSA	Swap d'inflation
2.5277/CPURNSA	Swap d'inflation
2.5277/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX 2.581/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX 2.581/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.45/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.45/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.47/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.47/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.465/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.465/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.5525/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.5525/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.535/CPRUNSA	Swap d'inflation
FIX/2.535/CPRUNSA	Swap d'inflation
FIXE/2.535/CPURNSA	Swap d'inflation
FIXE/2.535/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.5225/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.5225/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.57625/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.57625/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.585/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.585/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.512/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.512/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.457/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.457/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.505/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.505/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.209/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.209/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.004/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.004/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.2375/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.2375/CPURNSA	Swap d'inflation

FIX/2.2345/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.2345/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.6145/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.6145/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.615/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.615/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.6172 CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.6172 CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/1.8642/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/1.8642/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.4562/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.4562/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.3242/REC	Swap d'inflation
FIX/2.3242/REC	Swap d'inflation
FIX/1.7822/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/1.7822/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.6302/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.6302/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.6422/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.6422/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.585/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.585/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.5042/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.5042/CPURNSA	Swap d'inflation
MUTKCA/0.0/FIX/0.261	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.261	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.265	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.265	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.364	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.364	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.352	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.352	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.261	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.261	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.265	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.265	Swap de taux
FIX/10.537/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/10.537/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/10.505/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/10.505/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/3.3393/E6R/0.0	Swap de taux
FIX/3.3393/E6R/0.0	Swap de taux
FIX/10.545/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/10.545/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/11.705/BZDIOV/0.	Swap de taux

FIX/11.705/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/12.2/BZDIOV/0.0	Swap de taux
FIX/12.2/BZDIOV/0.0	Swap de taux
CHFOIS/0.0/FIX/0.382	Swap de taux
CHFOIS/0.0/FIX/0.382	Swap de taux
CHFOIS/0.0/FIX/0.37	Swap de taux
CHFOIS/0.0/FIX/0.37	Swap de taux
CHFOIS/0.0/FIX/0.377	Swap de taux
CHFOIS/0.0/FIX/0.377	Swap de taux
CHFOIS/0.0/FIX/0.388	Swap de taux
CHFOIS/0.0/FIX/0.388	Swap de taux
CCSW01/0.0/FIX/1.635	Swap de taux
CCSW01/0.0/FIX/1.635	Swap de taux
CCSW01/0.0/FIX/1.645	Swap de taux
CCSW01/0.0/FIX/1.645	Swap de taux
CCSW01/0.0/FIX/1.655	Swap de taux
CCSW01/0.0/FIX/1.655	Swap de taux
FIX/8.26/MXIBTIEF/0.	Swap de taux
FIX/8.26/MXIBTIEF/0.	Swap de taux
FIX/8.27/MXIBTIEF/0.	Swap de taux
FIX/8.27/MXIBTIEF/0.	Swap de taux
FIX/14.53/BZDIOV/0.0	Swap de taux
FIX/14.53/BZDIOV/0.0	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/1.035	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/1.035	Swap de taux
SOFFRATE/0.0/FIX/3.5	Swap de taux
SOFFRATE/0.0/FIX/3.5	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.918	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.918	Swap de taux
SOFFRATE/0.0/FIX/3.0	Swap de taux
SOFFRATE/0.0/FIX/3.0	Swap de taux
FIX/13.62/BZDIOV/0.0	Swap de taux
FIX/13.62/BZDIOV/0.0	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.952	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.952	Swap de taux
SOFFRATE/0.0/FIX/3.1	Swap de taux
SOFFRATE/0.0/FIX/3.1	Swap de taux
FIX/2.3108/E6R/0.0	Swap de taux
FIX/2.3108/E6R/0.0	Swap de taux
FIX/3.965/BBSW3R/0.0	Swap de taux
FIX/3.965/BBSW3R/0.0	Swap de taux
FIX/2.7168/E6R/0.0	Swap de taux
FIX/2.7168/E6R/0.0	Swap de taux
SOFFRATE/0.0/FIX/3.5	Swap de taux
SOFFRATE/0.0/FIX/3.5	Swap de taux

MUTKCA/0.0/FIX/1.444	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/1.444	Swap de taux

Exposition des positions Hors-Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées auprès de 2 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur. Pour la dette court terme (souveraine en particulier), la note court terme de l'émetteur est retenue en cas d'absence de note d'émission

2ème niveau : la note la plus haute est retenue parmi celles disponibles des 2 agences de notation. Si l'écart entre les notes disponibles est considéré comme important ou s'il est identifié que l'élément est sujet à un événement ayant un impact significatif sur sa qualité de crédit, l'opportunité d'un recours à une notation interne est étudiée.

Si aucune note n'est disponible, une notation interne est systématiquement attribuée à l'élément.

La méthodologie de notation interne est basée sur une analyse fondamentale de l'émetteur en tenant compte des spécificités de l'émission.

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisée en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	FRAIS FACTURES A L'OPCVM	Assiette	TAUX BAREME
1 et 2	Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part A EUR Acc: 1,50% TTC Part A EUR Ydis: 1,50% TTC Part E EUR Acc: 2% TTC Part A CHF acc Hdg: 1,50% TTC Part A USD Acc Hdg: 1,50% TTC Part A JPY inc Hdg: 1% TTC Part B JPY inc: 1% TTC Part X EUR Acc: 1,50% TTC Part Z EUR Acc: 0% TTC (Taux maximum)
4	Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Bourse France: 0,3% TTC par opération, pour les obligations: 0,05% TTC Bourse étrangère: 0,4% TTC par opération, pour les obligations: 0,05% TTC
5	Commission de surperformance	Actif net	20% maximum de cette surperformance lorsque celle-ci est constituée(1) Part Z EUR Acc: Néant

Les frais de gestion financière incluent les éventuelles rétrocessions versées à des sociétés externes ou entités du groupe d'appartenance, principalement les délégataires de la gestion financière ou les intermédiaires de la distribution de l'OPCVM. Ces rétrocessions sont généralement calculées comme un pourcentage des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion.

La société de gestion a mis en place un dispositif afin de s'assurer du respect du principe de traitement équitable des porteurs.

Par principe aucun traitement préférentiel n'est accordé sauf dans le cas d'un traitement préférentiel financier accordé sous forme de remise négociée d'une partie des frais de gestion à certains investisseurs, accordé pour des raisons objectives telles qu'un engagement de souscription significatif ou un engagement de placement dans la durée de la part d'investisseurs institutionnels. Il peut arriver que ces remises soient faites à des investisseurs ayant un lien juridique ou économique avec la société de gestion.

Il est rappelé que les rétrocessions versées à des intermédiaires pour la commercialisation du fonds ne sont pas considérées comme traitements préférentiels.

(1) La commission de surperformance se fonde sur la comparaison sur l'exercice, entre la performance de chaque part du fonds (sauf pour les parts non hedgées) et l'indicateur de référence du fonds composé à 20% d'€STR capitalisé, pour 40% l'indice mondial MSCI AC WORLD NR et pour 40% l'indice mondial obligataire ICE BofA Global Government. Concernant les parts non hedgées, la commission de surperformance est calculée sur la base de la performance de la part, comparée à la performance de l'indicateur de référence converti dans la devise de la part. Dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée, une provision quotidienne de 20% maximum de cette surperformance est constituée. En cas de sous-performance, par rapport à cet indice, une reprise quotidienne de provision est effectuée à hauteur de 20% maximum de cette sous-performance à concurrence des dotations constituées depuis le début de l'année. Le taux effectif de la commission de surperformance est de 20% à l'exception des parts A JPY et B JPY pour lesquelles le taux effectif est de 10%. Toute sous-performance de la part par rapport à l'Indicateur de référence au cours de la période de référence de 5 ans ou depuis le lancement de la part (la période la plus courte étant retenue) est compensée avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible. Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette

nouvelle année en sous-performance. La performance du fonds est représentée par la valeur de ses actifs bruts, nette de tous frais, avant provision de la commission de surperformance et en tenant compte des souscriptions et des rachats. **La commission de surperformance pourrait également être due si la part a surperformé l'indice de référence mais a affiché une performance négative.** Si le fonds est éligible à la provision d'une commission de surperformance, alors :

- En cas de souscriptions, un mécanisme de neutralisation de « l'effet volume » de ces parts souscrites dans le calcul de la commission de surperformance est appliqué. Il consiste à retirer systématiquement de la provision quotidienne la quote-part de la commission de surperformance effectivement provisionnée induite par ces nouvelles parts souscrites ;
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées est acquise à la société de gestion selon le principe de « cristallisation ».

La totalité de la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de l'exercice.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part B JPY Inc	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Part A EUR Acc	Capitalisation	Capitalisation
Part A EUR Y dis	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Part A CHF Acc Hdg	Capitalisation	Capitalisation
Part A JPY Inc	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Part A USD Acc Hdg	Capitalisation	Capitalisation
Part E EUR Acc	Capitalisation	Capitalisation
Part Z EUR Acc	Capitalisation	Capitalisation
Part X EUR Acc	Capitalisation	Capitalisation

B. ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DE FINANCEMENT

B1. ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DE FINANCEMENT

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	6 113 623 784,38	6 562 183 787,17
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	587 978 654,08	423 791 186,10
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-960 888 664,57	-1 308 086 954,96
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-67 407 812,43	-30 885 538,42
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	637 235 106,48	269 967 909,70
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	135 713 454,57	197 949 523,17
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	-628 152,52
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-1 135 505,34	-482 218,10
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-151 790,69	-185 757,76
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	6 444 967 226,48	6 113 623 784,38

B2. RECONSTITUTION DE LA LIGNE « CAPITAUX PROPRES » DES FONDS DE CAPITAL INVESTISSEMENT ET AUTRES VÉHICULES

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS AU COURS DE L'EXERCICE

B3a. NOMBRE D'ACTIONS SOUSCRITES ET RACHÉTÉES PENDANT L'EXERCICE

	En parts	En montant
Part A CHF Acc Hdg		
Parts souscrites durant l'exercice	113 008,622	15 120 562,86
Parts rachetées durant l'exercice	-16 712,916	-2 120 100,85
Solde net des souscriptions/rachats	96 295,706	13 000 462,01
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	186 071,655	
Part A EUR Acc		
Parts souscrites durant l'exercice	471 084,246	358 189 706,81
Parts rachetées durant l'exercice	-988 357,024	-734 504 985,92
Solde net des souscriptions/rachats	-517 272,778	-376 315 279,11
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 084 212,054	
Part A EUR Y dis		
Parts souscrites durant l'exercice	51 846,279	6 357 286,06
Parts rachetées durant l'exercice	-75 832,804	-9 153 517,91
Solde net des souscriptions/rachats	-23 986,525	-2 796 231,85
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	551 721,095	
Part A JPY Inc		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-61 467	-4 476 724,40
Solde net des souscriptions/rachats	-61 467	-4 476 724,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	347 861	
Part A USD Acc Hdg		
Parts souscrites durant l'exercice	5 838,849	801 425,74
Parts rachetées durant l'exercice	-35 403,337	-4 956 831,66
Solde net des souscriptions/rachats	-29 564,488	-4 155 405,92
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	145 750,566	
Part B JPY Inc		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-32 162	-3 520 299,64
Solde net des souscriptions/rachats	-32 162	-3 520 299,64
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	246 154	
Part CARMIGNAC PATRIMOINE Z EUR Acc		
Parts souscrites durant l'exercice	965 697,000	100 758 685,11
Parts rachetées durant l'exercice	-965 697,000	-102 498 072,38
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	-1 739 387,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,00	
Part E EUR Acc		
Parts souscrites durant l'exercice	166 781,235	30 041 262,46
Parts rachetées durant l'exercice	-462 019,209	-83 274 802,24
Solde net des souscriptions/rachats	-295 237,974	-53 233 539,78
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 264 484,839	

B3a. NOMBRE D'ACTIONS SOUSCRITES ET RACHÉTÉES PENDANT L'EXERCICE

	En parts	En montant
Part X EUR Acc		
Parts souscrites durant l'exercice	628 140,333	62 861 876,04
Parts rachetées durant l'exercice	-23 260,150	-2 460 904,69
Solde net des souscriptions/rachats	604 880,183	60 400 971,35
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	605 080,183	
Part Z EUR Acc		
Parts souscrites durant l'exercice	1 276,000	13 847 849,00
Parts rachetées durant l'exercice	-1 274,000	-13 922 424,88
Solde net des souscriptions/rachats	2,000	-74 575,88
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2,000	

B3b. COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT ACQUISES

	En montant
Part A CHF Acc Hdg	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part A EUR Acc	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part A EUR Y dis	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part A JPY Inc	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part A USD Acc Hdg	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part B JPY Inc	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CARMIGNAC PATRIMOINE Z EUR Acc	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part E EUR Acc	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part X EUR Acc	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part Z EUR Acc	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. FLUX CONCERNANT LE NOMINAL APPELÉ ET REMBOURSÉ SUR L'EXERCICE

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. FLUX SUR LES PASSIFS DE FINANCEMENT

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE D'ACTIONS

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
A CHF Acc Hdg FR0011269596	Capitalisation	Capitalisation	CHF	23 278 392,12	186 071,655	125,10
A EUR Acc FR0010135103	Capitalisation	Capitalisation	EUR	5 591 076 512,53	7 084 212,054	789,23
A EUR Y dis FR0011269588	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	70 030 895,47	551 721,095	126,93
A JPY Inc FR0011443852	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	JPY	4 490 603 002,00	347 861	12 909,00
A USD Acc Hdg FR0011269067	Capitalisation	Capitalisation	USD	23 870 261,32	145 750,566	163,77
B JPY Inc FR0011443860	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	JPY	5 263 709 478,00	246 154	21 383,00
E EUR Acc FR0010306142	Capitalisation	Capitalisation	EUR	618 592 012,60	3 264 484,839	189,49
X EUR Acc FR001400TXI4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	66 917 327,24	605 080,183	110,59
Z EUR Acc FR0014014924	Capitalisation	Capitalisation	EUR	21 874,75	2,000	10 937,37

C. INFORMATIONS RELATIVES AUX EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

C1. PRÉSENTATION DES EXPOSITIONS DIRECTES PAR NATURE DE MARCHÉ ET D'EXPOSITION

C1a. EXPOSITION DIRECTE SUR LE MARCHÉ ACTIONS (HORS OBLIGATIONS CONVERTIBLES)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 ETATS-UNIS	Pays 2 TAIWAN	Pays 3 SUISSE	Pays 4 CANADA	Pays 5 FRANCE
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	3 000 569,00	1 679 844,95	392 880,56	157 702,75	129 940,18	100 629,39
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	-15 582,76	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-84 773,08	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	10 290,39	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-33 104,60	NA	NA	NA	NA	NA
Total	2 877 398,95					

**C1b. EXPOSITION SUR LE MARCHÉ DES OBLIGATIONS CONVERTIBLES -
VENTILATION PAR PAYS ET MATURITÉ DE L'EXPOSITION**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c. EXPOSITION DIRECTE SUR LE MARCHÉ DE TAUX (HORS OBLIGATIONS CONVERTIBLES) - VENTILATION PAR NATURE DE TAUX

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	3 061 764,84	1 899 357,42	388 906,57	773 500,85	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	153 922,94	0,00	0,00	0,00	153 922,94
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-22 720,62	0,00	0,00	0,00	-22 720,62
Hors-bilan					
Futures	NA	-681 652,74	-2 315 678,92	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	-6 422 235,77	510 948,39	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		-5 204 531,09	-1 415 823,96	773 500,85	131 002,31

C1d. EXPOSITION DIRECTE SUR LE MARCHÉ DE TAUX (HORS OBLIGATIONS CONVERTIBLES) - VENTILATION PAR DURÉE RÉSIDUELLE

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	[3 - 6 mois] (*)	[6 - 12 mois] (*)	[1 - 3 ans] (*)	[3 - 5 ans] (*)	[5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	152 013,21	0,84	11 113,75	585 814,80	654 172,20	706 867,91	951 782,15
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	153 922,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-22 720,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	-2 315 678,92	0,00	0,00	131 892,11	19 442,52	-702 969,63	-
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 017,75
Swaps	3 004 650,41	-1 550 000,00	-2 861 894,78	-1 917 710,21	-1 398 572,69	-1 080 653,07	-
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 107,05
Total	972 186,42	-1 549 999,16	-2 850 781,03	-1 200 003,30	-724 957,97	-1 076 754,79	714 657,35

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. EXPOSITION DIRECTE SUR LE MARCHÉ DES DEVISES

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 TWD +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 JPY +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 898 598,97	392 880,55	146 966,14	20 714,76	336 991,13
Obligations et valeurs assimilées	674 769,72	0,00	0,00	113 927,37	173 958,11
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	76 209,48	952,67	805,94	6 279,86	4 264,68
Comptes financiers	29 208,03	0,01	10 949,33	6 767,94	42 561,61
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	-6 364,97	0,00	-6 711,31	-12 616,92	-1 412,60
Comptes financiers	-5 864,46	0,00	-4,78	-10 135,92	-476,76
Hors-bilan					
Devises à recevoir	191 004,44	6 475,86	9 382,41	149 911,83	835 261,09
Devises à livrer	-307 155,67	-251 215,10	-172 860,88	-64 641,83	-397 560,26
Futures options swaps	1 656 039,41	0,00	-56 272,41	-270 175,58	38 276,84
Autres opérations	-6 585,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	4 199 859,93	149 093,99	-67 745,56	-59 968,49	1 031 863,84

C1f. EXPOSITION DIRECTE AUX MARCHÉS DE CRÉDIT(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	2 304 319,36	757 445,49	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	-977 137,48	0,00
Solde net	2 304 319,36	-219 691,99	0,00

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. EXPOSITION DES OPÉRATIONS FAISANT INTERVENIR UNE CONTREPARTIE

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BOFA SECURITIES EUROPE	136,36	0,00
GOLDMAN SACHS INTL LTD	296,31	0,00
SOCIETE GENERALE PAR	11 580,89	0,00
UBS EUROPE SE	321,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
UBS EUROPE SE	0,00	123,97
SOCIETE GENERALE PAR	0,00	8 959,40
Dettes		
Collatéral espèces		
BOFA Securities Europe	0,00	200,00
GOLDMAN SACHS	0,00	250,00

C2. EXPOSITIONS INDIRECTES POUR LES OPC DE MULTI-GESTION

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. EXPOSITION SUR LES PORTEFEUILLES DE CAPITAL INVESTISSEMENT

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. EXPOSITION SUR LES PRÊTS POUR LES OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

D1. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	128 889,77
	Souscriptions à recevoir	30 856 463,07
	Dépôts de garantie en espèces	81 359 566,45
	Coupons et dividendes en espèces	3 692 999,46
	Collatéraux	327 676 196,62
Total des créances		443 714 115,37
Dettes		
	Achats à règlement différé	128 846,49
	Rachats à payer	18 177 073,12
	Frais de gestion fixe	1 943 495,28
	Frais de gestion variable	16 334 998,61
	Collatéraux	40 702 788,60
	Autres dettes	1 330 614,30
Total des dettes		78 617 816,40
Total des créances et des dettes		365 096 298,97

D2. FRAIS DE GESTION, AUTRES FRAIS ET CHARGES

	31/12/2025
Part A CHF Acc Hdg	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	195 563,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part A EUR Acc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	81 457 870,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	14 954 746,99
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,28
Frais de gestion variables acquis	366 525,26
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part A EUR Y dis	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 009 391,12
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	104 852,90
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,16
Frais de gestion variables acquis	1 477,33
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part A JPY Inc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	278 287,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	31/12/2025
Part A USD Acc Hdg	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	315 518,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	256 939,60
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	1,22
Frais de gestion variables acquis	17 792,27
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,08
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part B JPY Inc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	287 000,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	79 997,44
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,28
Frais de gestion variables acquis	3 210,12
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part CARMIGNAC PATRIMOINE Z EUR Acc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part E EUR Acc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	12 284 332,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	1 418,91
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	31/12/2025
Part X EUR Acc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	266 277,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	544 820,53
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	1,23
Frais de gestion variables acquis	11 481,39
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part Z EUR Acc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. AUTRES INFORMATIONS

D4a. VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS, ÉMIS ET/OU GÉRÉS PAR LE GROUPE

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 998,51
	FR0010149161	CARMIGNAC COURT TERME A EUR C	3 998,51
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			3 998,51

D5. DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

D5a. AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTES AUX REVENUS NETS

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-67 457 926,84	-28 917 018,37
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	-67 457 926,84	-28 917 018,37
Report à nouveau	2 948 427,86	3 515 714,61
Sommes distribuables au titre du revenu net	-64 509 498,98	-25 401 303,76

Part A CHF Acc Hdg

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-188 055,87	-46 867,77
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-188 055,87	-46 867,77
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-188 055,87	-46 867,77
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-188 055,87	-46 867,77
Total	-188 055,87	-46 867,77
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part A EUR Acc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-57 038 619,55	-22 942 134,93
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-57 038 619,55	-22 942 134,93
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-57 038 619,55	-22 942 134,93
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-57 038 619,55	-22 942 134,93
Total	-57 038 619,55	-22 942 134,93
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part A EUR Y dis

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-630 562,95	-285 599,41
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-630 562,95	-285 599,41
Report à nouveau	0,00	4 558,82
Sommes distribuables au titre du revenu net	-630 562,95	-281 040,59
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-630 562,95	-281 040,59
Total	-630 562,95	-281 040,59
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part A JPY Inc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-64 403,25	18 184,13
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-64 403,25	18 184,13
Report à nouveau	1 641 361,27	1 983 219,90
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 576 958,02	2 001 404,03
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1 576 958,02	2 001 404,03
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 576 958,02	2 001 404,03
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,24	0,24
Crédits d'impôt totaux	0,00	18 383,78
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,04
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	6 815,88	18 383,78

Part A USD Acc Hdg

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-418 116,27	-98 601,87
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-418 116,27	-98 601,87
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-418 116,27	-98 601,87
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-418 116,27	-98 601,87
Total	-418 116,27	-98 601,87
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part B JPY Inc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-154 619,94	18 878,04
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-154 619,94	18 878,04
Report à nouveau	1 307 066,59	1 527 935,89
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 152 446,65	1 546 813,93
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1 152 446,65	1 546 813,93
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 152 446,65	1 546 813,93
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,24	0,24
Crédits d'impôt totaux	0,00	14 566,66
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,05
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	7 989,30	14 566,66

Part E EUR Acc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-7 570 527,50	-5 580 871,57
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-7 570 527,50	-5 580 871,57
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-7 570 527,50	-5 580 871,57
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-7 570 527,50	-5 580 871,57
Total	-7 570 527,50	-5 580 871,57
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part X EUR Acc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-1 393 048,30	-4,99
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 393 048,30	-4,99
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 393 048,30	-4,99
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 393 048,30	-4,99
Total	-1 393 048,30	-4,99
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part Z EUR Acc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	26,79	0,00
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	26,79	0,00
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	26,79	0,00
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	26,79	0,00
Total	26,79	0,00
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

D5b. AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTES AUX PLUS ET MOINS-VALUES RÉALISÉES ET LATENTES NETTES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	622 553 608,89	251 148 175,58
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	622 553 608,89	251 148 175,58
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	14 123 476,48	12 410 798,22
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	636 677 085,37	263 558 973,80

Part A CHF Acc Hdg

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 923 082,90	197 210,68
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 923 082,90	197 210,68
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 923 082,90	197 210,68
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	1 923 082,90	197 210,68
Total	1 923 082,90	197 210,68
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part A EUR Acc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	544 912 576,25	220 449 242,38
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	544 912 576,25	220 449 242,38
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	544 912 576,25	220 449 242,38
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	544 912 576,25	220 449 242,38
Total	544 912 576,25	220 449 242,38
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part A EUR Y dis

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	6 886 548,70	2 748 854,83
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	6 886 548,70	2 748 854,83
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	9 323 015,62	8 165 444,18
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	16 209 564,32	10 914 299,01
Affectation :		
Distribution	1 572 405,12	1 185 957,70
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	14 637 159,20	9 728 341,31
Capitalisation	0,00	0,00
Total	16 209 564,32	10 914 299,01
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	551 721,095	575 707,620
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,85	2,06

Part A JPY Inc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 058 633,41	-757 280,99
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-1 058 633,41	-757 280,99
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 058 633,41	-757 280,99
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-1 058 633,41	-757 280,99
Total	-1 058 633,41	-757 280,99
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part A USD Acc Hdg

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	236 173,07	2 388 814,44
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	236 173,07	2 388 814,44
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	236 173,07	2 388 814,44
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	236 173,07	2 388 814,44
Total	236 173,07	2 388 814,44
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part B JPY Inc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 782 339,76	1 182 325,63
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 782 339,76	1 182 325,63
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	4 800 460,86	4 245 354,04
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	7 582 800,62	5 427 679,67
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	7 582 800,62	5 427 679,67
Capitalisation	0,00	0,00
Total	7 582 800,62	5 427 679,67
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part E EUR Acc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	60 338 113,40	24 939 039,40
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	60 338 113,40	24 939 039,40
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	60 338 113,40	24 939 039,40
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	60 338 113,40	24 939 039,40
Total	60 338 113,40	24 939 039,40
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part X EUR Acc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	6 533 386,14	-30,79
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	6 533 386,14	-30,79
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	6 533 386,14	-30,79
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	6 533 386,14	-30,79
Total	6 533 386,14	-30,79
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part Z EUR Acc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	22,08	0,00
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	22,08	0,00
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	22,08	0,00
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	22,08	0,00
Total	22,08	0,00
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

E. INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS EN EUR

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			3 000 569 001,40	46,56
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 000 569 001,40	46,56
Banques commerciales			232 445 079,24	3,61
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	900 000	18 045 000,00	0,28
ITAU UNIBANCO H-SPON PRF ADR	USD	5 588 632	34 070 931,18	0,53
KOTAK MAHINDRA BANK LTD	INR	1 600 000	33 363 000,83	0,52
UBS GROUP AG-REG	CHF	3 700 000	146 966 147,23	2,28
Biotechnologie			42 067 709,13	0,65
GENMAB A/S	DKK	38 031	10 321 172,45	0,16
REGENERON PHARMACEUTICALS	USD	16 000	10 515 492,36	0,16
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	55 000	21 231 044,32	0,33
Courrier, fret aérien et logistique			17 777 108,72	0,28
DSV A/S	DKK	82 215	17 777 108,72	0,28
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			94 328 664,48	1,46
MERCADOLIBRE INC	USD	55 000	94 328 664,48	1,46
Divertissement			13 970 794,84	0,22
NETFLIX INC	USD	175 000	13 970 794,84	0,22
Equipement et services pour l'énergie			72 559 490,45	1,13
SCHLUMBERGER LTD	USD	2 220 362	72 559 490,45	1,13
Equipements de communication			33 470 134,96	0,52
ARISTA NETWORKS INC	USD	300 000	33 470 134,96	0,52
Equipements et fournitures médicaux			10 736 600,11	0,17
ALCON INC	USD	160 000	10 736 600,11	0,17
Equipements et instruments électroniques			48 903 316,45	0,76
AMPHENOL CORP-CL A	USD	425 000	48 903 316,45	0,76
Hôtels, restaurants et loisirs			18 489 676,02	0,29
AIRBNB INC-CLASS A	USD	160 000	18 489 676,02	0,29
Industrie aérospatiale et défense			96 746 185,52	1,50
AIRBUS SE	EUR	173 013	34 325 779,20	0,53
BAE SYSTEMS PLC	GBP	907 302	17 810 406,32	0,28
SAFRAN SA	EUR	150 000	44 610 000,00	0,69
Logiciels			322 753 708,69	5,01
ATLASSIAN CORP-CL A	USD	317 137	43 782 700,99	0,68
MICROSOFT CORP	USD	315 000	129 712 035,42	2,02
SALESFORCE INC	USD	335 000	75 562 901,78	1,17
SERVICENOW INC	USD	565 000	73 696 070,50	1,14

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Marchés de capitaux			66 385 542,17	1,03
TRADEWEB MARKETS INC-CLASS A	USD	725 000	66 385 542,17	1,03
Médias et services interactifs			156 441 250,06	2,43
ALPHABET INC-CL A	USD	365 000	97 275 320,36	1,52
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	12 000	6 744 501,68	0,10
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	800 000	52 421 428,02	0,81
Métaux et minerais			160 436 043,25	2,49
AGNICO EAGLE MINES	USD	209 211	30 199 276,96	0,47
ALAMOS GOLD INC-CLASS A	USD	266 705	8 761 104,26	0,14
FRANCO-NEVADA CORP	USD	181 004	31 945 599,32	0,50
FREEPORT-MCMORAN INC	USD	292 069	12 630 750,15	0,20
IVANHOE MINES LTD-CL A	CAD	1 923 658	18 652 277,40	0,29
NEWMONT CORP	USD	210 132	17 865 111,50	0,28
ORLA MINING LTD	CAD	3 521 715	40 381 923,66	0,61
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			19 735 195,20	0,31
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	40 000	19 735 195,20	0,31
Pétrole et gaz			2 931 817,81	0,05
PARATUS ENERGY SERVICES LTD	NOK	786 855	2 931 817,81	0,05
Produits domestiques			52 478 707,14	0,81
CLOROX COMPANY	USD	95 476	8 196 896,49	0,13
COLGATE-PALMOLIVE CO	USD	275 000	18 502 703,39	0,28
KIMBERLY-CLARK CORP	USD	157 566	13 535 556,00	0,21
PROCTER AND GAMBLE CO/THE	USD	100 338	12 243 551,26	0,19
Produits pharmaceutiques			80 518 531,24	1,25
DAIICHI SANKYO CO LTD	JPY	1 138 997	20 714 756,71	0,32
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	1 050 000	45 723 992,50	0,71
NOVO-NORDISK A/S-SPONS ADR	USD	325 000	14 079 782,03	0,22
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			662 390 602,39	10,25
BROADCOM INC	USD	25 000	7 367 278,30	0,11
MEDIATEK INC	TWD	600 000	23 250 898,33	0,36
NVIDIA CORP	USD	1 075 000	170 707 565,24	2,65
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	150 000	10 630 349,90	0,16
SK HYNIX INC	KRW	210 000	80 804 844,86	1,25
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	8 800 000	369 629 665,76	5,72
Services aux collectivités			55 970 361,45	0,87
BLOCK INC	USD	1 009 900	55 970 361,45	0,87
Services aux entreprises			34 267 103,75	0,53
ACCENTURE PLC-CL A	USD	150 000	34 267 103,75	0,53
Services aux professionnels			48 035 080,25	0,75
EQUIFAX INC	USD	260 000	48 035 080,25	0,75

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services financiers diversifiés			309 260 319,56	4,80
G MINING VENTURE CORP	CAD	239 518	6 172 806,89	0,10
INTERCONTINENTAL EXCHANGE IN	USD	450 000	62 056 281,66	0,96
MASTERCARD INC - A	USD	88 000	42 775 290,56	0,66
S&P GLOBAL INC	USD	330 000	146 838 690,45	2,28
SIEMENS AG-REG	EUR	215 000	51 417 250,00	0,80
Soins et autres services médicaux			189 365 654,11	2,94
CENCORA INC	USD	320 000	92 026 054,75	1,43
EMEIS SA	EUR	651 458	9 335 393,14	0,14
MCKESSON CORP	USD	126 000	88 004 206,22	1,37
Textiles, habillement et produits de luxe			46 684 000,00	0,72
HERMES INTERNATIONAL	EUR	22 000	46 684 000,00	0,72
Transport routier et ferroviaire			17 083 741,33	0,27
DIDI GLOBAL INC	USD	3 800 000	17 083 741,33	0,27
Vente par correspondance			94 336 583,08	1,46
AMAZON.COM INC	USD	480 000	94 336 583,08	1,46
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			3 061 764 847,80	47,50
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 061 764 847,80	47,50
Assurance			34 630 859,38	0,54
ASR NEDERLAND NV 7.0% 07-12-43	EUR	8 818 000	10 455 252,56	0,16
ATHORA 5.875% 10-09-34	EUR	11 425 000	12 380 040,79	0,20
CASA ASSURANCES 5.875% 25-10-33	EUR	10 400 000	11 795 566,03	0,18
Automobiles			5 593 092,33	0,09
FORD OTOMOTIV SANAYI AS 7.125% 25-04-29	USD	6 250 000	5 593 092,33	0,09
Banques commerciales			354 881 286,39	5,51
ALPHA BANK 5.0% 12-05-30 EMTN	EUR	7 440 000	8 122 491,58	0,13
BANCO DE BADELL 6.5% PERP	EUR	3 200 000	3 369 392,00	0,05
BANCO DEL ESTADO DE CHILE 7.95% PERP	USD	5 200 000	4 747 056,07	0,07
BANKINTER 6.0% PERP	EUR	4 000 000	4 124 940,00	0,06
BANK POLSKA KA OPIEKI 3.75% 04-06-31	EUR	4 300 000	4 416 719,38	0,07
BARCLAYS 8.375% PERP	GBP	4 161 000	5 133 593,74	0,08
BBVA BANCOMER SATexas 7.625% 11-02-35	USD	2 500 000	2 302 970,72	0,04
BK IRELAND GROUP 4.875% 16-07-28	EUR	7 283 000	7 699 778,16	0,12
BNP PAR 4.1986% 16-07-35 EMTN	EUR	7 400 000	7 685 493,58	0,12
BNP PAR 7.375% PERP	EUR	58 000 000	64 106 254,34	0,96
BPCE ISSUER 5.75% 01-06-33	EUR	4 500 000	4 926 881,10	0,08
DE VOLKSBANK NV 4.625% 23-11-27	EUR	5 900 000	6 116 433,42	0,09
EFG EUROBANK 5.875% 28-11-29	EUR	16 667 000	18 107 886,12	0,28
ERSTE GR BK 6.375% PERP EMTN	EUR	5 200 000	5 496 328,57	0,09
ING GROEP NV 7.5% PERP	USD	18 569 000	16 660 214,21	0,26
INTE 5.71% 15-01-26	USD	13 654 000	11 937 941,23	0,19

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTE 5.875% PERP EMTN	EUR	4 170 000	4 461 603,49	0,07
INTE 6.184% 20-02-34 EMTN	EUR	13 067 000	14 823 746,63	0,23
KBC GROUPE 6.0% PERP	EUR	12 200 000	12 643 824,88	0,20
LLOYDS BANKING GROUP 8.5% PERP	GBP	7 560 000	9 183 215,94	0,14
MIZRAHI TEFAHOT BANK 3.077% 07-04-31	USD	14 061 000	11 968 126,83	0,19
NATL BANK OF GREECE 4.5% 29-01-29	EUR	20 040 000	21 599 434,56	0,34
NATL BANK OF GREECE 8.0% 03-01-34	EUR	21 000 000	23 436 385,48	0,36
NATWEST GROUP 5.125% PERP	GBP	17 327 000	19 745 751,28	0,31
NATWEST GROUP 7.416% 06-06-33	GBP	6 300 000	7 658 178,61	0,12
PIRAEUS BANK 4.625% 17-07-29	EUR	2 339 000	2 488 156,91	0,04
PIRAEUS BANK 5.375% 18-09-35	EUR	3 400 000	3 617 043,66	0,06
PIRAEUS BANK 6.125% PERP	EUR	13 254 000	13 247 214,97	0,21
PIRAEUS BANK 6.75% 05-12-29	EUR	12 500 000	13 864 223,46	0,22
UBS GROUP AG 9.25% PERP	USD	9 064 000	8 578 908,94	0,13
UNICREDIT 5.861% 19-06-32	USD	4 843 000	4 204 193,56	0,07
UNICREDIT 6.5% PERP EMTN	EUR	7 828 000	8 406 902,97	0,13
Biens de consommation durables			14 833 300,76	0,23
INTL DESIGN GROUP 10.0% 15-11-28	EUR	4 090 000	3 499 788,80	0,05
NE PROPERTY BV 1.875% 09-10-26	EUR	3 159 000	3 154 531,75	0,05
NE PROPERTY BV 4.25% 21-01-32	EUR	7 645 000	8 178 980,21	0,13
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			5 988 767,97	0,09
MERCADOLIBRE 2.375% 14-01-26	USD	2 878 000	2 473 821,25	0,04
MERCADOLIBRE 3.125% 14-01-31	USD	4 390 000	3 514 946,72	0,05
Electricité			17 694 708,43	0,27
PUBLIC POWER CORPORATION OF GREECE 3.375% 31-07-28	EUR	3 291 000	3 352 430,63	0,05
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 2.375% PERP	EUR	14 276 000	14 342 277,80	0,22
Equipement et services pour l'énergie			48 573 703,14	0,75
BORR IHC LTD BORR FINANCE LLC 10.0% 15-11-28	USD	23 000 000	17 047 253,05	0,27
BORR IHC LTD BORR FINANCE LLC 10.375% 15-11-30	USD	19 400 000	15 100 036,12	0,23
ODFJELL RIG III 7.25% 08-03-31	USD	12 700 000	11 051 227,60	0,17
TGS A FIX 15-01-30	USD	5 827 000	5 375 186,37	0,08
Equipements électriques			3 047 679,78	0,05
PRYSMIAN 5.25% PERP	EUR	2 873 000	3 047 679,78	0,05
Gaz			8 467 108,00	0,13
APA INFRASTRUCTURE 7.125% 09-11-83	EUR	7 300 000	8 467 108,00	0,13
Gestion et promotion immobilière			40 637 675,08	0,63
AURIUM CLO VI DAC E3R+1.55% 22-05-34	EUR	6 988 000	7 006 785,61	0,11
AURIUM CLO VI DAC E3R+2.2% 22-05-34	EUR	7 425 000	7 484 953,91	0,12
AURIUM CLO VI DAC E3R+3.3% 22-05-34	EUR	7 500 000	7 594 693,75	0,12
PROVIDUS CLO IV DAC E3R+2.2% 20-04-34	EUR	6 556 000	6 617 245,42	0,10
PROVIDUS CLO IV DAC E3R+3.25% 20-04-34	EUR	7 255 000	7 336 871,39	0,11
SVEAFSTIGHETER AB 4.75% 29-01-27	EUR	4 600 000	4 597 125,00	0,07

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Gestion immobilière et développement			104 964 177,53	1,63
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 0.75% 14-11-28	EUR	51 494 000	43 646 236,81	0,67
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 1.125% 26-09-29	EUR	6 669 000	5 487 540,06	0,09
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.375% 04-08-26	EUR	3 453 000	3 448 133,16	0,05
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.624% PERP	EUR	18 683 000	13 958 256,13	0,22
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.625% PERP	EUR	13 224 000	9 718 119,24	0,15
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.875% PERP	EUR	39 066 000	28 705 892,13	0,45
Grands magasins et autres			65 809 110,86	1,02
PROSUS NV 1.539% 03-08-28 EMTN	EUR	27 003 000	26 167 270,10	0,40
PROSUS NV 1.985% 13-07-33 EMTN	EUR	2 587 000	2 284 712,95	0,04
PROSUS NV 2.031% 03-08-32 EMTN	EUR	27 075 000	24 536 713,19	0,38
PROSUS NV 4.027% 03-08-50	USD	11 317 000	6 892 749,25	0,11
PROSUS NV 4.987% 19-01-52	USD	8 480 000	5 927 665,37	0,09
Hôtels, restaurants et loisirs			30 319 514,28	0,47
ACCOR 4.875% PERP	EUR	11 400 000	11 890 609,93	0,18
BOOKING 4.0% 01-03-44	EUR	10 009 000	9 624 380,18	0,15
CARNIVAL CORPORATION 4.0% 01-08-28	USD	10 321 000	8 804 524,17	0,14
Industrie aérospatiale et défense			5 425 022,44	0,08
CZECHOSLOVAK GROUP AS 5.25% 10-01-31	EUR	3 400 000	3 617 840,83	0,05
CZECHOSLOVAK GROUP AS 6.5% 10-01-31	USD	2 000 000	1 807 181,61	0,03
Logiciels			109 957,42	0,00
KOSMOS ENERGY 8.75% 01-10-31	USD	219 000	109 957,42	0,00
Marchés de capitaux			454 872 696,14	7,06
ABN AMRO BK 6.375% PERP	EUR	5 800 000	6 305 330,93	0,10
BAIN CAPITAL EURO CLO 20181 DAC E3R+1.7% 20-04-32	EUR	2 698 000	2 720 613,35	0,04
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 7.0% PERP	EUR	15 400 000	16 764 902,00	0,26
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 8.0% PERP	USD	6 000 000	5 708 317,37	0,09
BK LC LUX FINCO1 SARL 5.25% 30-04-29	EUR	8 412 000	8 608 749,67	0,13
CADOGAN SQUARE CLO X DAC 1.95% 25-10-30	EUR	12 413 000	11 835 200,50	0,18
CITADEL FINANCE LLC 3.375% 09-03-26	USD	43 701 000	37 516 133,60	0,58
EFG EUROBANK 6.625% PERP	EUR	5 025 000	5 246 372,23	0,08
FINEBANK BANCA FINE 7.5% PERP	EUR	11 160 000	12 346 064,14	0,19
JAPAN 40 YEAR ISSUE 1.3% 20-03-63	JPY	37 721 250 000	113 927 370,55	1,78
MADISON PARK EURO FUNDING XVII E3R+1.65% 27-07-34	EUR	6 894 000	6 945 268,04	0,11
MADISON PARK EURO FUNDING XVII E3R+2.15% 27-07-34	EUR	6 102 000	6 170 126,08	0,10
MADISON PARK EURO FUNDING XVII E3R+3.1% 27-07-34	EUR	6 678 000	6 784 563,41	0,11
OTP BANK 5.0% 31-01-29 EMTN	EUR	10 948 000	11 879 985,24	0,18
OTP BANK 6.125% 05-10-27 EMTN	EUR	35 530 000	37 029 129,94	0,57
PENTA CLO 6 DAC E3R+1.7% 25-07-34	EUR	8 642 000	8 710 502,11	0,14
PENTA CLO 6 DAC E3R+2.3% 25-07-34	EUR	6 050 000	6 122 210,08	0,09
PENTA CLO 6 DAC E3R+3.3% 25-07-34	EUR	8 642 000	8 791 740,94	0,14
PERSHING SQUARE 1.375% 01-10-27	EUR	21 400 000	20 931 691,78	0,32

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PERSHING SQUARE 3.25% 01-10-31	USD	21 400 000	16 683 346,91	0,26
PERSHING SQUARE 3.25% 15-11-30	USD	35 656 000	28 336 535,86	0,44
RAIFFEISEN BANK INTL AG 6.0% PERP	EUR	26 000 000	26 366 250,00	0,41
RAIFFEISEN BANK INTL AG 7.375% PERP	EUR	4 000 000	4 294 719,23	0,07
REPSOL INTL FINANCE BV 4.247% PERP	EUR	7 627 000	7 822 433,52	0,12
SCULPTOR EUROPEAN CLO VIII DAC E3R+1.6% 17-07-34	EUR	5 117 000	5 169 977,61	0,08
SCULPTOR EUROPEAN CLO VIII DAC E3R+2.1% 17-07-34	EUR	7 805 000	7 882 145,14	0,12
SCULPTOR EUROPEAN CLO VIII DAC E3R+3.1% 17-07-34	EUR	6 071 000	6 166 657,64	0,10
ST PAULS CLO S8X B2 1.95% 17-07-30	EUR	7 470 000	7 298 390,20	0,11
VOYA EURO CLO II DAC E3R+2.15% 15-07-35	EUR	5 611 000	5 679 408,07	0,09
VOYA EURO CLO II DAC E3R+3.2% 15-07-35	EUR	4 748 000	4 828 560,00	0,07
Media			13 554 512,59	0,21
JCDECAUX 1.625% 07-02-30	EUR	4 500 000	4 305 918,70	0,07
JC DECAUX SE 5.0% 11-01-29	EUR	8 400 000	9 248 593,89	0,14
Pétrole et gaz			294 628 558,45	4,57
AKER BP A 4.0% 15-01-31	USD	3 035 000	2 546 107,97	0,04
AZULE ENERGY FINANCE 8.125% 23-01-30	USD	1 361 000	1 205 735,68	0,02
BP CAP MK 4.375% 31-12-99	EUR	10 300 000	10 557 536,68	0,16
ENI 2.75% PERP	EUR	16 351 000	15 892 548,20	0,25
ENI 3.375% PERP	EUR	24 335 000	24 239 780,15	0,38
ENI 4.875% PERP	EUR	15 040 000	15 780 531,48	0,24
MURPHY OIL CORPORATION 6.0% 01-10-32	USD	6 420 000	5 540 330,54	0,09
OMV AG 4.3702% PERP	EUR	10 200 000	10 351 606,57	0,16
PARATUS ENERGY SERVICES 9.0% 15-07-26	USD	5 283 324	4 511 080,13	0,07
PARATUS ENERGY SERVICES 9.5% 27-06-29	USD	9 300 000	7 942 641,94	0,12
PETROLEOS MEXICANOS 4.75% 26-02-29	EUR	28 966 000	30 349 789,15	0,45
PETROLEOS MEXICANOS FIX 28-01-60	USD	27 660 000	19 861 774,85	0,31
REPSOL EUROPE FINANCE SARL 4.5% PERP	EUR	8 100 000	8 418 731,12	0,13
SOC NATLA DE GAZE NATURALE ROMGAZ 4.625% 04-11-31	EUR	4 850 000	4 888 563,15	0,08
SOC NATLA DE GAZE NATURALE ROMGAZ 4.75% 07-10-29	EUR	2 230 000	2 313 574,44	0,04
TOTALENERGIES SE FR 3.25% PERP	EUR	25 381 000	23 531 270,97	0,37
TOTALENERGIES SE FR 4.12% PERP	EUR	16 052 000	16 953 168,08	0,26
TOTALENERGIES SE FR 4.5% PERP	EUR	8 019 000	8 166 706,14	0,13
VAR ENERGI A 5.5% 04-05-29	EUR	19 841 000	21 826 359,77	0,34
VAR ENERGI A 7.862% 15-11-83	EUR	17 239 000	20 176 244,82	0,31
VAR ENERGI A 8.0% 15-11-32	USD	24 558 000	24 202 932,96	0,38
WINTERSHALL DEA FINANCE BV 4.357% 03-10-32	EUR	15 200 000	15 371 543,66	0,24
Producteur et commerce d'énergie indépendants			7 195 608,12	0,11
BUFFALO ENERGY MEXI 7.875% 15-02-39	USD	1 739 000	1 658 575,22	0,03
SCC POWER 4.0% 17-05-32	USD	4 604 130	1 025 198,13	0,02
SCC POWER 8.0% 31-12-28	USD	8 499 933	4 511 834,77	0,06
Produits chimiques			5 698 679,34	0,09
ROQUETTE FRERES 3.774% 25-11-31	EUR	4 800 000	4 839 812,58	0,08

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROQUETTE FRERES 5.494% PERP	EUR	800 000	858 866,76	0,01
Produits pharmaceutiques			17 373 387,01	0,27
MERCK KGAA 3.875% 27-08-54	EUR	7 100 000	7 185 877,42	0,11
TEVA PHAR FIN 1.625% 15-10-28	EUR	10 517 000	10 187 509,59	0,16
Services aux collectivités			1 170 128 698,37	18,16
ANGOLAN GOVERNMENT INTL BOND 8.75% 14-04-32	USD	8 961 000	7 616 239,60	0,12
ARGENTINE REP GVT INTL BOND 4.125% 09-07-35	USD	75 719 704	49 389 008,90	0,77
BRAZ GOVE INT 5.625% 21-02-47	USD	18 700 000	13 870 015,86	0,22
BRAZIL NOTAS DO TESOIRO NACIONAL SERIE B 6.0% 15-05-27	BRL	130 000	90 479 084,95	1,40
COLOMBIA GOVERNMENT INTL BOND 7.5% 02-02-34	USD	17 035 000	15 602 809,70	0,24
DOMINICAN REPUBLIC INTL BOND 6.95% 15-03-37	USD	5 600 000	5 225 205,75	0,08
EGYPT GOVERNEMENT INTL BOND 6.375% 11-04-31	EUR	6 954 000	7 478 490,68	0,12
EGYPT GOVERNEMENT INTL BOND 7.5% 16-02-61	USD	4 326 000	3 328 871,95	0,05
EGYPT GOVERNEMENT INTL BOND 7.903% 21-02-48	USD	17 470 000	14 260 064,66	0,22
EGYPT GOVERNEMENT INTL BOND 8.75% 30-09-51	USD	3 962 000	3 455 150,33	0,05
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-29	EUR	83 260 011	100 784 312,48	1,56
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01-02-26	EUR	100 000 000	100 085 315,22	1,55
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.65% 28-10-27	EUR	31 373 000	31 116 007,30	0,48
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.6% 22-11-28	EUR	223 222 000	225 743 255,65	3,52
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.6% 28-06-30	EUR	122 949 000	124 403 671,16	1,93
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.0% 14-03-28	EUR	43 912 000	44 885 450,10	0,70
IVORY COAST GOVERNMENT INT BOND 5.25% 22-03-30	EUR	8 906 000	9 320 649,94	0,14
IVORY COAST GOVERNMENT INT BOND 5.75% 31-12-32	USD	2 417 000	863 506,93	0,01
IVORY COAST GOVERNMENT INT BOND 6.625% 22-03-48	EUR	9 794 000	9 391 765,12	0,15
IVORY COAST GOVERNMENT INT BOND 6.875% 17-10-40	EUR	22 465 000	22 334 332,17	0,35
LATVIA GOVERNMENT INTL BOND 3.875% 12-07-33	EUR	26 640 000	27 985 349,19	0,43
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 3.375% 28-01-50	EUR	17 333 000	11 658 579,45	0,18
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 4.625% 03-04-49	EUR	13 245 000	10 898 109,38	0,17
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 5.625% 22-02-36	EUR	13 542 000	14 071 326,17	0,22
SPAIN IL BOND 1.15% 30-11-36	EUR	7 938 000	7 944 059,98	0,12
TCHEQUE REPUBLIQUE GOVERNMENT BOND 1.5% 24-04-40	CZK	654 260 000	18 114 101,01	0,28
TCHEQUE REPUBLIQUE GOVERNMENT BOND 1.95% 30-07-37	CZK	745 740 000	23 644 188,36	0,37
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 1.75% 01-02-34	USD	42 291 589	22 672 605,66	0,35
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-04-26	USD	800	838,80	0,00
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-07-30	USD	145 000 000	148 144 174,25	2,30
ZAMBIA GOVERNMENT INTL BOND 5.75% 30-06-33	USD	9 031 000	5 362 157,67	0,08
Services de télécommunication mobile			29 543 493,16	0,46
MILLICOM INTL CELLULAR 4.5% 27-04-31	USD	3 922 000	3 134 260,56	0,05
TURKCELL ILETISIM HIZMETLERI AS 7.65% 24-01-32	USD	6 150 000	5 745 441,59	0,09
VODAFONE GROUP 3.0% 27-08-80	EUR	21 200 000	20 663 791,01	0,32
Services financiers diversifiés			298 609 081,48	4,63
AMBER FIN 6.625% 15-07-29	EUR	5 105 000	5 526 569,48	0,09
AVOCA CLO XII DAC E3R+1.5% 15-04-34	EUR	9 606 000	9 685 392,10	0,15

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AVOCA CLO XII DAC E3R+3.2% 15-04-34	EUR	4 803 000	4 861 114,22	0,08
BAIN CAPITAL EURO CLO 20211 DAC E3R+1.6% 15-07-34	EUR	8 670 000	8 723 205,19	0,14
BAIN CAPITAL EURO CLO 20211 DAC E3R+2.1% 15-07-34	EUR	8 672 000	8 772 405,19	0,14
BAIN CAPITAL EURO CLO 20211 DAC E3R+3.3% 15-07-34	EUR	7 805 000	7 900 608,30	0,12
BANCA TRANSILVANIA 5.125% 30-09-30	EUR	6 814 000	7 081 312,29	0,11
BANCO MERCANTILE DEL NORTE SA GRAND 5.875% PERP	USD	17 000 000	14 558 123,19	0,23
BANCO MERCANTILE DEL NORTE SA GRAND 8.375% PERP	USD	22 939 000	21 214 074,57	0,30
BANCO MERCANTILE DEL NORTE SA GRAND 8.75% PERP	USD	8 858 000	8 155 916,74	0,13
BBVA BANCOMER SA INSTITUCION DE BANCA MU 8.125% 08-01-39	USD	18 452 000	17 637 073,98	0,27
CAIRN CLO XIII DAC E3R+2.25% 20-10-33	EUR	6 557 000	6 645 598,40	0,10
CAIRN CLO XIII DAC E3R+3.4% 20-10-33	EUR	6 557 000	6 650 236,31	0,10
DUOMO BID E3R+3.25% 15-01-32	EUR	4 920 000	4 988 547,90	0,08
FAIR OAKS LOAN FUNDING I DAC E3R+1.65% 15-04-34	EUR	6 988 000	7 036 367,36	0,11
FAIR OAKS LOAN FUNDING I DAC E3R+2.4% 15-04-34	EUR	8 735 000	8 858 902,68	0,14
FAIR OAKS LOAN FUNDING I DAC E3R+3.4% 15-04-34	EUR	6 988 000	7 135 699,77	0,11
INVESCO EURO CLO E3R+1.65% 15-07-34	EUR	8 672 000	8 751 523,01	0,14
INVESCO EURO CLO E3R+2.15% 15-07-34	EUR	8 672 000	8 744 339,03	0,14
INVESCO EURO CLO E3R+3.05% 15-07-34	EUR	5 637 000	5 636 951,96	0,09
MADISON PARK EURO FUNDING XVI DAC E3R+1.6% 25-05-34	EUR	5 036 500	5 090 185,68	0,08
MADISON PARK EURO FUNDING XVI DAC E3R+2.15% 25-05-34	EUR	8 672 500	8 785 129,76	0,14
MADISON PARK EURO FUNDING XVI DAC E3R+3.2% 25-05-34	EUR	4 960 000	5 042 374,03	0,08
MONTMARTRE EURO CLO 20202 DAC E3R+1.7% 15-07-34	EUR	8 211 000	8 250 812,49	0,13
MONTMARTRE EURO CLO 20202 DAC E3R+2.1% 15-07-34	EUR	8 211 000	8 282 724,64	0,13
MONTMARTRE EURO CLO 20202 DAC E3R+3.1% 15-07-34	EUR	8 211 000	8 196 253,59	0,13
NEW 9.375% 07-11-29	USD	10 250 000	9 186 580,87	0,14
OCP EURO CLO 20193 DAC E3R+2.3% 20-04-33	EUR	2 710 000	2 744 970,05	0,04
OCP EURO CLO 20193 DAC E3R+3.3% 20-04-33	EUR	2 360 000	2 396 890,50	0,04
REPSOL EUROPE FINANCE SARL 4.197% PERP	EUR	12 900 000	12 902 442,69	0,20
ST PAULS CLO III R DAC E3R+1.6% 15-01-32	EUR	7 943 000	8 026 712,87	0,12
TIKEHAU CAPITAL 4.25% 08-04-31	EUR	10 500 000	10 984 010,45	0,17
TIKEHAU CAPITAL 6.625% 14-03-30	EUR	7 600 000	8 835 399,26	0,14
TORO EUROPEAN CLO 2 E3R+1.85% 25-07-34	EUR	4 062 000	4 102 376,89	0,06
TORO EUROPEAN CLO 2 E3R+2.45% 25-07-34	EUR	4 062 000	4 113 474,27	0,06
WINTERSHALL DEA FINANCE 2 BV 6.117% PERP	EUR	12 505 000	13 104 781,77	0,20
SIIC spécialisées dans le crédit hypothécaire			13 128 857,35	0,20
BLACKROCK EUROPEAN CLO II DESI E3R+1.65% 15-04-34	EUR	8 471 000	8 543 819,16	0,13
BLACKROCK EUROPEAN CLO II DESI E3R+2.35% 15-04-34	EUR	3 292 000	3 338 391,63	0,05
BLACKROCK EUROPEAN CLO II DESI E3R+3.5% 15-04-34	EUR	1 223 000	1 246 646,56	0,02
Soins et autres services médicaux			16 055 312,00	0,25
EMEIS E6R+4.75% 31-12-31	EUR	16 000 000	16 055 312,00	0,25
TITRES D'OPC			3 998,51	0,00

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OPCVM			3 998,51	0,00
Gestion collective			3 998,51	0,00
CARMIGNAC COURT TERME A EUR C	EUR	1	3 998,51	0,00
Total			6 062 337 847,71	94,06

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISES

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/EUR/CAD/20260128	0,00	-8 139,42	EUR	1 623 153,83	CAD	-1 631 293,25
A/EUR/CAD/20260128	0,00	-50 684,77	EUR	9 687 517,60	CAD	-9 738 202,37
A/EUR/CAD/20260128	0,00	-13 877,70	EUR	3 483 302,25	CAD	-3 497 179,95
A/EUR/CHF/20260126	0,00	-18 939,86	EUR	3 725 828,54	CHF	-3 744 768,40
A/EUR/CHF/20260128	0,00	-61 086,25	EUR	16 872 714,93	CHF	-16 933 801,18
A/EUR/GBP/20260128	0,00	-20 002,18	EUR	31 867 123,17	GBP	-31 887 125,35
A/EUR/GBP/20260128	0,00	-25 421,96	EUR	63 734 247,36	GBP	-63 759 669,32
A/EUR/GBP/20260128	0,00	-21 086,03	EUR	32 933 633,82	GBP	-32 954 719,85
A/EUR/HKD/20260128	22 312,03	0,00	EUR	44 630 548,50	HKD	-44 608 236,47
A/EUR/HUF/20260128	0,00	-659 438,57	EUR	128 006 939,52	HUF	-128 666 378,09
A/EUR/JPY/20260128	0,00	-211 520,47	EUR	64 430 307,37	JPY	-64 641 827,84
A/EUR/KRW/20260128	0,00	-35 236,59	EUR	1 539 453,15	KRW	-1 574 689,74
A/EUR/KRW/20260128	0,00	-35 421,54	EUR	1 525 092,16	KRW	-1 560 513,70
A/EUR/PLN/20260128	0,00	-85 280,51	EUR	77 596 966,55	PLN	-77 682 247,06
A/EUR/TWD/20260128	387 301,58	0,00	EUR	251 602 410,00	TWD	-251 215 108,42
A/EUR/USD/20260126	0,00	-4 503,51	EUR	3 093 642,00	USD	-3 098 145,51
A/EUR/USD/20260128	0,00	-2 898,60	EUR	621 761,45	USD	-624 660,05
A/EUR/USD/20260128	6 725,37	0,00	EUR	2 633 072,17	USD	-2 626 346,80
A/EUR/USD/20260128	15 550,42	0,00	EUR	6 551 826,97	USD	-6 536 276,55
A/EUR/USD/20260128	5 011,18	0,00	EUR	11 256 043,58	USD	-11 251 032,40
A/EUR/USD/20260128	0,00	-1 598,10	EUR	1 452 865,69	USD	-1 454 463,79
A/EUR/USD/20260128	0,00	-15 775,17	EUR	10 210 102,47	USD	-10 225 877,64
A/EUR/USD/20260128	4 781,26	0,00	EUR	2 199 035,59	USD	-2 194 254,33
A/EUR/USD/20260128	0,00	-504,91	EUR	901 284,86	USD	-901 789,77
A/EUR/USD/20260128	8 091,57	0,00	EUR	7 806 050,61	USD	-7 797 959,04
V/CHF/JPY/20260128	0,00	-2 270 486,40	JPY	149 911 833,28	CHF	-152 182 319,68
V/EUR/BRL/20260128	0,00	-358 409,59	BRL	32 448 750,87	EUR	-32 807 160,46
V/EUR/CHF/20260126	14 068,53	0,00	CHF	3 744 768,40	EUR	-3 730 699,87
V/EUR/CHF/20260128	8 765,82	0,00	CHF	1 892 876,95	EUR	-1 884 111,13
V/EUR/CHF/20260128	18 953,06	0,00	CHF	3 744 768,40	EUR	-3 725 815,34
V/EUR/GBP/20260128	1 669 041,55	0,00	GBP	259 199 535,02	EUR	-257 530 493,47
V/EUR/IDR/20260128	49 615,46	0,00	IDR	88 815 793,04	EUR	-88 766 177,58
V/EUR/INR/20260128	343 245,47	0,00	INR	31 740 452,62	EUR	-31 397 207,15
V/EUR/KRW/20260128	1 496 988,90	0,00	KRW	72 788 349,71	EUR	-71 291 360,81
V/EUR/NZD/20260128	0,00	-492 487,80	NZD	87 000 298,68	EUR	-87 492 786,48
V/EUR/TWD/20260128	35 294,36	0,00	TWD	6 475 863,86	EUR	-6 440 569,50
V/EUR/USD/20260126	573,56	0,00	USD	3 098 145,51	EUR	-3 097 571,95
V/EUR/USD/20260128	39 473,47	0,00	USD	153 885 227,98	EUR	-153 845 754,51
V/EUR/USD/20260128	4 506,19	0,00	USD	3 098 145,51	EUR	-3 093 639,32
V/EUR/USD/20260128	14 207,07	0,00	USD	7 096 938,99	EUR	-7 082 731,92
V/EUR/USD/20260128	36 676,88	0,00	USD	23 825 984,08	EUR	-23 789 307,20
V/USD/BRL/20260128	0,00	-545 489,59	BRL	42 359 409,70	USD	-42 904 899,29

E2. INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISES

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V/USD/CLP/20260128	3 103 167,37	0,00	CLP	190 850 905,61	USD	-187 747 738,24
V/USD/TRY/20260128	265 367,09	0,00	TRY	30 057 591,28	USD	-29 792 224,19
Total	7 549 718,19	-4 938 289,52		1 972 020 563,63		-1 969 409 134,96

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

E3a. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME - ACTIONS

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EUREX MINI MD 0326	1 544	866 955,54	0,00	47 709 600,00
NASDAQ 100 E- 0326	-146	0,00	-289 453,73	-63 292 358,13
Sous-total 1.		866 955,54	-289 453,73	-15 582 758,13
2. Options				
ADV MICRO DEVICE 04/2026 PUT 190	3 600	3 347 268,93	0,00	-17 921 277,87
EURO STOXX 50 01/2026 CALL 6000	4 645	311 215,00	0,00	27 708 132,43
S&P 500 INDEX 01/2026 PUT 6620	133	335 316,96	0,00	-15 426 782,62
S&P 500 INDEX 01/2026 PUT 6690	283	1 054 216,87	0,00	-42 722 518,07
S&P 500 INDEX 01/2026 PUT 6750	194	972 601,64	0,00	-36 410 634,25
S&P 500 INDEX 12/2025 PUT 6650	165	421,47	0,00	0,00
Sous-total 2.		6 021 040,87	0,00	-84 773 080,38
3. Swaps				
MVGDXTR BOFA 0326	3 897	136 356,86	0,00	10 290 390,28
Sous-total 3.		136 356,86	0,00	10 290 390,28
4. Autres instruments				
CFD SBUX GS USD 1230	-120 000	296 308,91	0,00	-8 604 197,71
CFD UBS STARBUC 1230	-130 000	321 001,32	0,00	-9 321 214,19
CFD UBS WALMART 1230	-160 000	0,00	-123 972,92	-15 179 190,26
Sous-total 4.		617 310,23	-123 972,92	-33 104 602,16
Total		7 641 663,50	-413 426,65	-123 170 050,39

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME - TAUX D'INTÉRÊTS

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 0326	-214	96 300,00	0,00	-24 858 240,00
EURO BTP 0326	-3 149	1 023 686,00	0,00	-378 446 820,00
EURO BUND 0326	5 339	0,00	-5 579 212,70	681 096 230,00
EURO-OAT 0326	-4 869	2 912 749,00	0,00	-587 152 710,00
EURO SCHATZ 0326	4 456	0,00	-556 986,32	475 856 240,00
FV CBOT UST 5 0326	476	0,00	-202 648,05	44 300 763,33
I EURIBOR 3 1226	2 587	0,00	-517 400,00	2 532 543 650,00
JAP GOVT 10 0326	-176	831 770,91	0,00	-126 668 193,10
LONG GILT FUT 0326	-1 332	0,00	-482 371,28	-139 385 947,43
SHORT EUR-BTP 0326	-2 948	464 310,00	0,00	-316 408 840,00
SOFRRATE 3M 1225	-5 912	799 122,99	0,00	-4 848 222 572,27
TU CBOT UST 2 0326	-155	18 518,17	0,00	-27 555 285,12
US 10YR NOTE 0326	-1 592	1 408 479,12	0,00	-152 412 192,94
US TBOND 30 0326	-1 321	2 495 609,65	0,00	-130 017 747,67
Sous-total 1.		10 050 545,84	-7 338 618,35	-2 997 331 665,20
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
CCSW01/0.0/FIX/1.635	44 238 935,09	0,00	-187 897,64	44 238 935,09
CCSW01/0.0/FIX/1.645	26 172 347,62	0,00	-124 990,83	26 172 347,62
CCSW01/0.0/FIX/1.655	52 894 331,23	0,00	-274 416,36	52 894 331,23
CHFOIS/0.0/FIX/0.37	10 506 179,47	931 322,38	0,00	10 506 179,47
CHFOIS/0.0/FIX/0.377	40 666 886,62	3 566 259,63	0,00	40 666 886,62
CHFOIS/0.0/FIX/0.382	10 505 104,78	915 013,00	0,00	10 505 104,78
CHFOIS/0.0/FIX/0.388	13 924 771,63	1 202 555,63	0,00	13 924 771,63
FIX/10.505/BZDIOV/0.	202 788 041,7	0,00	-10 107 483,23	202 788 041,70
FIX/10.537/BZDIOV/0.	67 668 318,91	0,00	-3 317 534,06	67 668 318,91
FIX/10.545/BZDIOV/0.	219 111 153,69	0,00	-9 082 661,25	219 111 153,69
FIX/11.705/BZDIOV/0.	245 792 161,53	0,00	-6 019 032,17	245 792 161,53
FIX/12.2/BZDIOV/0.0	255 230 954,19	0,00	-4 728 485,20	255 230 954,19
FIX/13.62/BZDIOV/0.0	70 224 105,51	579 735,14	0,00	70 224 105,51
FIX/14.53/BZDIOV/0.0	78 518 152,76	3 126 077,95	0,00	78 518 152,76
FIX/2.3108/E6R/0.0	860 000 000	0,00	-1 776 953,16	860 000 000,00
FIX/2.7168/E6R/0.0	690 000 000	684 169,71	0,00	690 000 000,00
FIX/3.3393/E6R/0.0	663 133 000	14 768 683,06	0,00	663 133 000,00
FIX/3.965/BBSW3R/0.0	337 270 043,15	0,00	-247 901,03	337 270 043,15
FIX/8.26/MXIBTIEF/0.	39 045 086,56	925 205,89	0,00	39 045 086,56
FIX/8.27/MXIBTIEF/0.	19 920 960,6	479 365,33	0,00	19 920 960,60
MUTKCA/0.0/FIX/0.261	293 336 136,32	1 338 192,96	0,00	293 336 136,32
MUTKCA/0.0/FIX/0.265	319 746 932,4	1 445 853,85	0,00	319 746 932,40
MUTKCA/0.0/FIX/0.352	319 188 415,44	1 270 536,55	0,00	319 188 415,44
MUTKCA/0.0/FIX/0.364	305 508 912,39	1 179 853,97	0,00	305 508 912,39
MUTKCA/0.0/FIX/0.918	90 173 701,17	1 870 660,18	0,00	90 173 701,17

E3b. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME - TAUX D'INTÉRÊTS

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
MUTKCA/0.0/FIX/0.952	152 100 218,83	3 263 078,91	0,00	152 100 218,83
MUTKCA/0.0/FIX/1.035	168 396 670,85	2 246 382,52	0,00	168 396 670,85
MUTKCA/0.0/FIX/1.444	130 371 616,14	471 851,57	0,00	130 371 616,14
SOFFRATE/0.0/FIX/3.0	1 302 737 451,57	1 363 259,64	0,00	1 302 737 451,57
SOFFRATE/0.0/FIX/3.1	434 245 817,19	308 915,96	0,00	434 245 817,19
SOFFRATE/0.0/FIX/3.5	513 431 819,15	3 342 708,31	0,00	513 431 819,15
SOFFRATE/0.0/FIX/3.5	31 504 108,31	3 489 549,13	0,00	31 504 108,31
Sous-total 3.		48 769 231,27	-35 867 354,93	8 008 352 334,80
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		58 819 777,11	-43 205 973,28	5 011 020 669,60

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME - DE CHANGE

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CD CADUSD 0326	-775	0,00	-385 450,41	-48 250 670,53
CME AUD/USD 0326	3 886	916 532,85	0,00	220 795 078,53
EC EURUSD 0326	9 557	8 987 980,31	0,00	1 198 235 982,80
PE MXNUSD 0326	13 162	3 866 397,04	0,00	308 863 485,04
RF EURCHF 0326	-505	291 711,45	0,00	-62 887 560,45
RP EURGBP 0326	549	0,00	-199 351,63	68 793 978,70
RY EURJPY 0326	-2 273	0,00	-3 101 571,78	-283 262 002,40
Sous-total 1.		14 062 621,65	-3 686 373,82	1 402 288 291,69
2. Options				
EURUSD C1.19 0126	-642 000 000	0,00	-895 923,84	-125 369 883,68
EURUSD C1.2 0326	-953 000 000	0,00	-3 125 182,43	-240 749 198,61
EURUSD P1.14 0126	956 000 000	141 373,28	0,00	-30 776 478,22
EURUSD P1.14 0126	962 000 000	51 851,80	0,00	-16 402 652,20
EURUSD P1.14 0126	642 000 000	183 573,48	0,00	-32 000 648,50
EURUSD P1.16 0326	953 000 000	3 654 373,80	0,00	-286 003 871,28
GBPUSD P1.1 0126	12 201 240	0,00	0,00	-1 537 120,08
USDJPY P141 0526	32 000 000	1 421 029,42	0,00	-46 636 744,42
Sous-total 2.		5 452 201,78	-4 021 106,27	-779 476 596,99
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		19 514 823,43	-7 707 480,09	622 811 694,70

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME - SUR RISQUE DE CREDIT

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
CDX NA HY SERIE 45 V	91 106 475,37	0,00	-7 078 361,71	91 106 475,37
ITRAXX EUR XOVER S44	886 031 000	0,00	-99 296 243,88	886 031 000,00
Sous-total 4.		0,00	-106 374 605,59	977 137 475,37
Total		0,00	-106 374 605,59	977 137 475,37

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME - AUTRES EXPOSITIONS

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
2.5277/CPURNSA	455 907 871,77	3 318 495,15	0,00	455 907 871,77
FIX/1.7822/CPTFEMU	197 978 000	18 700,78	0,00	197 978 000,00
FIX/1.8642/CPTFEMU	260 498 000	0,00	-695 850,94	260 498 000,00
FIX/2.004/CPTFEMU	224 146 000	0,00	-1 740 109,60	224 146 000,00
FIX/2.209/CPTFEMU	288 190 000	0,00	-5 391 232,13	288 190 000,00
FIX/2.2345/CPURNSA	211 473 455,66	2 423 496,54	0,00	211 473 455,66
FIX/2.2375/CPURNSA	422 945 208,4	4 821 574,98	0,00	422 945 208,40
FIX/2.3242/REC	124 098 939,93	321 732,16	0,00	124 098 939,93
FIX/2.45/CPURNSA	61 594 789,05	432 561,79	0,00	61 594 789,05
FIX/2.4562/CPURNSA	75 939 375,88	0,00	-353 647,82	75 939 375,88
FIX/2.457/CPURNSA	110 871 471,75	755 072,41	0,00	110 871 471,75
FIX/2.465/CPURNSA	62 156 754,23	408 221,59	0,00	62 156 754,23
FIX/2.47/CPURNSA	338 300 481,08	2 461 020,22	0,00	338 300 481,08
FIX/2.4795/CPURNSA	319 553 833,71	3 072 943,05	0,00	319 553 833,71
FIX/2.5042/CPURNSA	333 773 255,57	0,00	-463 221,79	333 773 255,57
FIX/2.505/CPTFEMU	295 889 000	0,00	-9 122 114,86	295 889 000,00
FIX/2.512/CPTFEMU	214 356 000	0,00	-6 686 119,94	214 356 000,00
FIX/2.5225/CPURNSA	56 090 084,72	265 819,24	0,00	56 090 084,72
FIX/2.535/CPRUNSA	56 151 390,01	244 802,65	0,00	56 151 390,01
FIX/2.5525/CPURNSA	61 637 362,17	235 971,15	0,00	61 637 362,17
FIX/2.57625/CPURNSA	56 088 381,8	169 669,88	0,00	56 088 381,80
FIX/2.585/CPURNSA	504 065 732,9	0,00	-1 879 438,76	504 065 732,90
FIX/2.585/CPURNSA	59 727 532,04	164 803,33	0,00	59 727 532,04
FIX/2.6145/CPURNSA	93 048 661,08	0,00	-1 690 453,64	93 048 661,08
FIX/2.615/CPURNSA	35 950 444,89	0,00	-654 784,83	35 950 444,89
FIX/2.6172 CPURNSA	15 509 387,37	0,00	-285 628,48	15 509 387,37
FIX/2.6302/CPURNSA	112 393 035,04	0,00	-1 914 111,45	112 393 035,04
FIX/2.6422/CPURNSA	135 212 227	0,00	-1 352 290,06	135 212 227,00
FIX/2.652/CPURNSA	71 025 586,44	0,00	-1 019 863,73	71 025 586,44
FIX/2.658/CPURNSA	42 613 989,53	0,00	-636 264,64	42 613 989,53
FIX/2.6625/CPURNSA	82 387 500,53	0,00	-1 265 464,73	82 387 500,53
FIX/2.6625/CPURNSA	38 353 271,74	0,00	-589 102,87	38 353 271,74
FIX 2.581/CPTFEMU	431 723 000	0,00	-14 419 104,01	431 723 000,00
FIXE/2.535/CPURNSA	61 637 362,17	268 719,79	0,00	61 637 362,17
Sous-total 3.		19 383 604,71	-50 158 804,28	5 911 287 386,44
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		19 383 604,71	-50 158 804,28	5 911 287 386,44

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME OU DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVICES UTILISÉS EN COUVERTURE D'UNE CATÉGORIE D'ACTION

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G2/A/EUR/USD/260130	0,00	-0,31	EUR	216,32	USD	-216,63	FR0011269067
G2/A/EUR/USD/260130	0,00	-45,75	EUR	13 865,44	USD	-13 911,19	FR0011269067
G2/A/USD/EUR/260130	35 724,51	0,00	USD	20 158 176,69	EUR	-20 122 452,18	FR0011269067
G3/A/EUR/JPY/260130	0,00	-53,73	EUR	127 924,94	JPY	-127 978,67	FR0011443852
G3/A/EUR/JPY/260130	1 121,86	0,00	EUR	134 152,27	JPY	-133 030,41	FR0011443852
G3/A/JPY/EUR/260130	0,00	-208 674,30	JPY	24 743 527,56	EUR	-24 952 201,86	FR0011443852
G5/A/CHF/EUR/260130	0,00	-0,12	CHF	242,20	EUR	-242,32	FR0011269596
G5/A/CHF/EUR/260130	817,01	0,00	CHF	2 148 886,17	EUR	-2 148 069,16	FR0011269596
G5/A/CHF/EUR/260130	0,00	-0,29	CHF	131,29	EUR	-131,58	FR0011269596
G5/A/CHF/EUR/260130	56 545,44	0,00	CHF	22 542 345,40	EUR	-22 485 799,96	FR0011269596
G5/A/CHF/EUR/260130	0,00	-0,81	CHF	433,81	EUR	-434,62	FR0011269596
G5/A/EUR/CHF/260130	0,00	-0,06	EUR	79,40	CHF	-79,46	FR0011269596
G5/A/EUR/CHF/260130	3,36	0,00	EUR	15 095,99	CHF	-15 092,63	FR0011269596
G5/A/EUR/CHF/260130	0,00	-0,35	EUR	132,02	CHF	-132,37	FR0011269596
Total	94 212,18	-208 775,72		69 885 209,50		-69 999 773,04	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. SYNTHÈSE DE L'INVENTAIRE

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	6 062 337 847,71
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	2 611 428,67
Total instruments financiers à terme - actions	7 228 236,85
Total instruments financiers à terme - taux	15 613 803,83
Total instruments financiers à terme - change	11 807 343,34
Total instruments financiers à terme - crédit	-106 374 605,59
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-30 775 199,57
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-114 563,54
Autres actifs (+)	601 878 173,69
Autres passifs (-)	-119 245 238,91
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	6 444 967 226,48

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part A CHF Acc Hdg	CHF	186 071,655	125,10
Part A EUR Acc	EUR	7 084 212,054	789,23
Part A EUR Y dis	EUR	551 721,095	126,93
Part A JPY Inc	JPY	347 861	12 909,00
Part A USD Acc Hdg	USD	145 750,566	163,77
Part B JPY Inc	JPY	246 154	21 383,00
Part E EUR Acc	EUR	3 264 484,839	189,49
Part X EUR Acc	EUR	605 080,183	110,59
Part Z EUR Acc	EUR	2,000	10 937,37

Dénomination du produit : **Carmignac Patrimoine**

Identifiant d'entité juridique : 969500YXGX7FIV0U3F31

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ **Oui**

☒ ☐ ☒ **Non**

☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : __%**

☒ **Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 52,78% d'investissements durables.**

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : __%**

☐ **Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**

Données en date du 31/12/2025

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds applique des approches « best-in-universe » (identification des sociétés qui offrent des activités durables) et « best-effort » (approche consistant à privilégier les émetteurs démontrant une amélioration ou de bonnes perspectives de leurs pratiques et de leurs performances ESG dans le temps) afin d'investir de manière durable : 1) Intégration ESG, 2) Filtrage négatif, 3) Filtrage positif en appliquant une approche d'alignement des ODD des Nations Unies, 4) Responsabilité Actionariale pour promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales, 5) Suivi des Principales Incidences Négatives.

Aucune violation des caractéristiques environnementales et sociales promues n'a été identifiée au cours de l'année.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Ce Fonds a utilisé les indicateurs de durabilité suivants pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues :

1) Le taux de couverture de l'analyse ESG : l'intégration ESG à travers le scoring ESG à l'aide de la plateforme ESG propriétaire de Carmignac « START » (System for Tracking and Analysis of a Responsible Trajectory) est appliquée à au moins 90% des émetteurs. En 2025, le taux de couverture de l'analyse ESG était de 99,61% des émetteurs (hors liquidités et produits dérivés), en moyenne, sur la base des données de fin de 4 trimestres.

2) Montant de la réduction de l'univers (minimum 20% pour la partie actions et obligations corporate du portefeuille) :

i) Exclusion à l'échelle de l'entreprise : le filtrage négatif et les exclusions d'activités et de pratiques non durables sont identifiés à l'aide d'une approche fondée sur des normes et des règles internationale dans les domaines suivants : (a) controverses contre les principes commerciaux de l'OCDE, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail et les principes du Pacte mondial des Nations unies, (b) armes controversées, (c) extraction de charbon thermique, (d) sociétés de production d'électricité, (e) tabac, (f) divertissement pour adultes.

ii) Filtrage négatif spécifique au fonds : Les positions en portefeuille d'actions et d'obligations d'entreprises ayant une note globale START de « D » ou « E » (note de « E » à « A ») sont exclues de l'univers d'investissement du Fonds. Sont exclues de l'univers d'investissement du Fonds les sociétés dont la note de START est E (note de « E » à « A ») sur les piliers environnementaux, sociaux et de gouvernance. Les sociétés ayant une notation MSCI globale de « CCC » ou « B » (notation de « C » à « AAA ») sont a priori exclues de l'univers d'investissement du Fonds. Les entreprises notées « CCC » ou « B » sur la note globale MSCI (de « E » à « A ») peuvent réintégrer l'univers d'investissement du Fonds si la note START est C ou supérieure.

En 2025, l'univers a été réduit de 22,53% (pour la section actions) et de 24,91% (pour la section obligations) du portefeuille, en moyenne, sur la base des données de fin de 4 trimestres.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

3) Filtrage positif (investissements durables) : le Fonds effectue des investissements durables dans lesquels un minimum de 10 % de l'actif net du Fonds est investi dans des actions de sociétés considérées comme alignées sur les objectifs de développement durable pertinents des Nations Unies. Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 1% et 3% de l'actif net du Fonds.

L'alignement est défini pour chaque société d'investissement / entité émettrice par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants :

a) Produits et services : tirent au moins 50 % de leurs revenus de biens et services liés à l'un des neuf ODD suivants (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables ; ou

b) Dépenses en capital : investir au moins 30 % de leurs dépenses en capital dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD suivants (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables ; ou

c) Opérations :

i. l'entreprise atteint un statut « aligné » pour l'alignement opérationnel pour au moins trois (3) des dix-sept (17) ODD, sur la base des preuves fournies par l'entreprise détenue des politiques, pratiques et objectifs disponibles concernant ces ODD. Un statut « aligné » représente un score d'alignement opérationnel ≥ 2 (sur une échelle de -10 à +10) tel que déterminé par le fournisseur de notation externe ; et

ii. l'entreprise n'atteint pas le statut de « désalignement » pour l'alignement opérationnel pour aucun ODD. Une entreprise est considérée comme « mal alignée » lorsque son score est ≤ -2 (sur une échelle de -10 à +10), tel que déterminé par le fournisseur de notation externe.

Ces seuils représentent une intentionnalité significative de l'entreprise au regard de l'activité contributive. Pour de plus amples informations sur les objectifs de développement durable des Nations Unies, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

En 2025, 52,78% des actifs nets du Fonds ont été investis selon ce filtrage positif, en moyenne, sur la base des données de fin de 4 trimestres. Les niveaux d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux étaient respectivement 22,19% et 30,59% des actifs nets du Fonds, en moyenne, sur la base des données de fin de 4 trimestres.

4) Gestion active : Les engagements environnementaux et sociaux de l'entreprise conduisant à l'amélioration des politiques de durabilité de l'entreprise ont été mesurés par les indicateurs suivants : (a) niveau d'engagement actif et politiques de vote, (b) nombre d'engagements, (c) taux de vote et (d) participation aux assemblées d'actionnaires et d'obligataires).

En 2025, les objectifs atteints étaient : a) l'exemple d'engagement avec une entreprise détenue du Fonds est inclus dans la section 'quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales de la période de référence', b) 31 engagements effectués au niveau du Fonds et 111 engagements au niveau de Carmignac, c) nous avons voté pour 98,36 % des assemblées où nous avons des droits d'actionnaire ou d'obligataire à exercer, d) nous avons voté pour ~96% des assemblées où nous avons des droits de vote au niveau de Carmignac.

5) Principales Incidences Négatives : En outre, ce Fonds s'engage à appliquer l'annexe 1 des normes techniques de réglementation (RTS) de niveau II 2019/2088 relatives aux Principales Incidences Négatives, selon laquelle 14 indicateurs environnementaux et sociaux obligatoires et 2 indicateurs sociaux facultatifs (sélectionnés par l'équipe d'investissement durable pour leur pertinence et leur couverture) seront suivis pour montrer l'impact de ces investissements durables par rapport à ces indicateurs : Émissions de gaz à effet de serre, empreinte carbone, intensité des gaz à effet de serre (sociétés émettrices), exposition aux entreprises du secteur des combustibles fossiles, consommation et production d'énergie non renouvelable, intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact, activités affectant négativement les zones sensibles à la biodiversité, émissions dans l'eau, taux de déchets dangereux, utilisation et recyclage de l'eau (choix facultatif), violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, écart de rémunération non ajusté entre les sexes, diversité hommes-femmes au sein du conseil d'administration, exposition aux armes controversées, ratio de rémunération excessif des PDG (choix facultatif). Les émetteurs d'obligations souveraines font l'objet d'un suivi des violations sociales et des indicateurs d'intensité de GES.

Veuillez trouver ci-dessous la performance des principales incidences négatives pour l'année 2025, sur la base des données moyennes de fin de trimestre, pour les parties actions et obligations d'entreprises du portefeuille :

Indicateurs PAI	Sur la base des données communiquées par l'entreprise	Fonds	Couverture
Scope 1 GES	Scope 1 émissions GES	166 049,19	96,23%
Scope 2 GES	Scope 2 émissions GES	26 166,99	96,23%
Scope 3 GES	A partir du 1er Janvier 2023, Scope 3 émissions GES	1 897 138,57	96,32%
Total GES	Total émissions GES	2 144 589,71	96,04%
Empreinte carbone	Empreinte carbone	510,91	96,04%
Niveau d'intensité GES	Intensité GES entreprises	933,62	96,49%
Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans les entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	11,64%	96,49%
Part de la consommation et de la production d'énergie nonrenouvelable	Part de la consommation d'énergie non renouvelable des entreprises, provenant de sources d'énergie non renouvelables par comparaison aux sources d'énergies renouvelables, exprimée en pourcentage	61,73%	96,75%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - Total	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - Total	5,77 GWh/Meur	96,39%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur A	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur A (Agriculture, sylviculture et pêche)	0,00	96,39%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur B	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur B (Mines et carrières)	90,44	96,39%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur C	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur C (Fabrication)	29,19	96,39%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur D	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur D (Fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	203,43	96,39%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur E	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur E (approvisionnement en eau, assainissement, gestion des déchets et activités d'assainissement)	0,00	96,39%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur F	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur F (Construction)	0,00	96,39%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur G	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur G (Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles)	8,07	96,39%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur H	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur H (Transport et stockage)	146,36	96,39%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur L	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur L (Activités immobilières)	100,00	96,39%
Biodiversité	Part des investissements réalisés dans des entreprises dont les sites/opérations sont situés dans des endroits sensibles du point de vue de la biodiversité et dont les activités impactent négativement ces zones	8,87%	96,81%
Emissions liées à l'eau	Tonnes d'émissions dans l'eau générées par les entreprises par million d'EUR investi, exprimé en moyenne pondérée	0,02 t/Meur	6,89%
Déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux générés par les entreprises par million d'EUR investi, exprimé en moyenne pondérée	3,97 t/Meur	95,69%
Usage d'eau et recyclage	Quantité moyenne d'eau consommée et récupérée par les entreprises (en mètres cubes) par million d'euros de revenus	0,02 t/Meur	6,89%
Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour les entreprises multinationales	Part des investissements dans des entreprises qui ont été impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0,00%	97,74%
Absence de processus et de contrôle de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part des investissements dans les entreprises ne disposant pas de politiques pour contrôler le respect des principes de Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, ou de mécanismes de traitement des plaintes en cas de violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	2,51%	96,82%
Ecart de rémunération non ajusté entre les sexes	Ecart salarial moyen non ajusté entre les sexes dans les entreprises	14,01%	88,66%
Diversité des sexes au sein du conseil d'administration	Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du conseil d'administration dans les entreprises	33,71%	96,56%
Exposition à des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées	0,00%	97,59%
Taux de rémunération excessif des PDG	Ratio moyen, au sein des entreprises bénéficiaires, entre la rémunération totale annuelle de la personne la mieux rémunérée et la rémunération totale annuelle médiane de l'ensemble des salariés (à l'exclusion de la personne la mieux rémunérée).	260,37	73,75%
Intensité des émissions de gaz à effet de serre (souverains et supranationaux)	Intensité de GES des pays bénéficiaires d'investissements (tonnes d'émissions d'équivalent CO2 par million d'euros de PIB du pays).	282,09	98,10%
Violations sociales (souverains et supranationaux)	Nombre de pays bénéficiaires d'investissements faisant l'objet de violations sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), telles que visées dans les traités et conventions	0	98,10%

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le fonds principal utilise les indicateurs de durabilité suivants pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet :

1) Taux de couverture de l'analyse ESG : L'intégration ESG, au travers de la notation ESG effectuée via la plateforme ESG propriétaire « START » (System for Tracking and Analysis of a Responsible Trajectory) de Carmignac, incluant les notations ESG internes et externes est appliquée à au moins 90% des titres (hors liquidités et produits dérivés). En 2024, le taux de couverture de l'analyse ESG était de 100 % des titres, en moyenne, sur la base des données de fin de trimestre.

START est une plateforme systématisée qui agrège de multiples sources de données ESG brutes pour nos systèmes de notation d'entreprise propriétaires ainsi que notre modèle ESG souverain, l'analyse des controverses et l'alignement sur les ODD. START classe les entreprises de « E » à « A ».

2) Réduction de l'univers d'investissement L'univers d'investissement du fonds est composé de l'ICE BofA Global Corporate Index, de l'ICE BofA Global High Yield Index et de l'ICE BofA Emerging Markets Corporate Plus Index pour la partie obligations d'entreprises du portefeuille, et de l'indice MSCI ACWI pour la partie actions du portefeuille. Cet univers d'investissement est réduit au minimum de 20% par l'application des filtres détaillés ci-dessous :

a. Gestion des exclusions à l'échelle de l'entreprise : Les activités et pratiques non durables sont identifiées à l'aide d'une approche basée sur les normes et standards internationaux dans les domaines suivants : (a) controverses concernant les principes directeurs de l'OCDE, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, et les principes du Pacte mondial des Nations unies, (b) armes controversées, (c) production de charbon thermique, (d) producteurs d'énergie, (e) tabac, (f) divertissement pour adultes.

b. Filtrage négatif spécifique au fonds : Les positions du portefeuille d'actions et d'obligations d'entreprises du fonds ayant un score START global de « D » ou « E » (sur une échelle de notation de « E » à « A ») sont exclues de l'univers d'investissement du fonds. Les entreprises en portefeuilles ayant obtenu un score START de « E » (sur une échelle de notation de « E » à « A ») sur les piliers environnementaux ou sociaux sont exclues de l'univers d'investissement du fonds. Les entreprises ayant une notation MSCI globale de « CCC » ou « B » (sur une échelle de notation de « C » à « AAA ») sont a priori exclues de l'univers d'investissement du fonds. Les entreprises ayant une notation MSCI globale de « CCC » ou « B » (sur une échelle de notation de « C » à « AAA ») ayant obtenu un score START de « C » et plus (sur une échelle de notation de « A » à « E ») peuvent réintégrer l'univers d'investissement du fonds.

Préalablement à la réduction de l'univers d'investissement telle que décrite ci-dessus, les univers actions et obligations d'entreprise sont pondérés afin d'éliminer tout biais qui pourrait mener à des différences significatives entre la composition des indices constituant ces univers et celle du portefeuille du fonds. Chaque émetteur est pondéré en fonction des pondérations historiques du fonds par secteurs, zones géographiques (marchés émergents/marchés développés) et capitalisations (petite / moyenne / grande), avec une marge autorisée de +/-5% pour chacune de ces caractéristiques. Les pondérations utilisées sont calculées annuellement, cependant les constituants de l'univers et les données ESG utilisées pour réduire l'univers sont actualisés trimestriellement. La pondération est effectuée en utilisant la moyenne des pondérations

historique du fonds, constaté sur une période correspondant à l'horizon de placement recommandé.

En 2024, la part des actions a été réduite de 29,7 % et la part des obligations a été réduite de 24,2 % par rapport à son univers d'investissement initial, en moyenne, sur la base des données de fin de trimestre.

3) Filtrage positif (investissement responsable) : au moins 10% de l'actif net du fonds sont investis dans des actions de sociétés considérées comme alignées sur les objectifs de développement durable des Nations Unies. Les niveaux minimaux d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 1% et 3% de l'actif net du fonds.

Un investissement / émetteur est aligné lorsqu'au moins un des trois seuils suivants est atteint :

a. Produits et services : Au moins 50 % du chiffre d'affaires provient de biens et de services liés à au moins l'un des 9 (sur 17) objectifs de développement durable des Nations Unies suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Faim zéro, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre et assainissement, (7) Énergie propre et abordable, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables (12) Consommation et production responsables ; ou

b. Dépenses en capital (« CapEx » pour les dépenses en capital) : Au moins 30 % des dépenses d'investissement en capital sont consacrées à des activités commerciales liées à au moins l'un des 9 (sur 17) objectifs de développement durable des Nations Unies suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Faim zéro, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre et assainissement, (7) Énergie propre et abordable, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables (12) Consommation et production responsables ; ou

c. Opérations :

i. L'émetteur doit obtenir le statut « aligné », pour l'alignement opérationnel, pour au moins 3 des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies, déterminés sur la base des preuves fournies par cet émetteur concernant ses politiques, pratiques et objectifs en relation avec ces objectifs de développement durable. Le statut « aligné » correspond à un score d'alignement opérationnel supérieur ou égal à +2 (sur une échelle de -10 à +10), tel que déterminé par le fournisseur de notation externe sélectionné par la société de gestion ; et

ii. L'émetteur n'a pas obtenu le statut de « non-aligné », pour alignement opérationnel, sur l'un des 17 objectifs de développement durable de l'ONU. Le statut « non aligné » correspond à un score d'alignement opérationnel inférieur ou égal à -2 (sur une échelle de -10 à +10), tel que déterminé par le prestataire de notation externe sélectionné par la société de gestion.

Ces seuils représentent une intentionnalité significative de l'émetteur à l'égard de l'activité contributive.

En 2024, 33,4 % de l'actif net du fonds ont été investis dans des actions de sociétés alignées positivement sur l'un des ODD décrits ci-dessus. Les niveaux d'investissement durable avec des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 16,7% et 16,7% de l'actif net du fonds en moyenne sur la base des données de fin de trimestre.

4) Responsabilité des actionnaires : les engagements ESG de l'entreprise contribuant à une sensibilisation accrue et à l'amélioration des politiques de durabilité de l'entreprise sont mesurés par les indicateurs suivants : (a) niveau d'engagement actif et politiques de vote, (b) nombre d'engagements, (c) taux de vote et (d) participation aux assemblées d'actionnaires (ou d'obligataires). En 2024, nous avons pris 70 engagements auprès de 54 sociétés et 1 entité souveraine au niveau de Carmignac, et 17 sociétés au niveau du fonds Carmignac Global Active. Nous avons exercé nos droits d'actionnaire pour près de 96,67% des assemblées où nous détenions des actions.

5) Principales incidences négatives - PAI : en ce qui concerne le suivi des principales incidences négatives, et conformément à l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission, le Fonds suit 16 indicateurs environnementaux et sociaux obligatoires, et 2 indicateurs facultatifs pour démontrer l'impact des investissements durables par rapport à ces indicateurs : émissions de gaz à effet de serre (GES), empreinte carbone, intensité des GES des entreprises bénéficiaires, exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles, part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable, intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique, activités ayant un impact négatif sur les zones sensibles à la biodiversité, rejets dans l'eau, ratio de déchets dangereux et radioactifs, utilisation et recyclage de l'eau (choix facultatif), violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, absence de processus et de mécanismes de conformité pour surveiller le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, écart de rémunération non ajusté entre les sexes, équilibre entre les sexes dans les organes de gouvernance, exposition aux armes controversées, ratio de rémunération excessif (choix facultatif). Les émetteurs souverains font l'objet d'un suivi des violations de normes sociales de leur intensité de GES.

Veuillez trouver ci-dessous la performance des indicateurs concernant les principaux impacts négatifs pour l'année 2024, sur la base de la moyenne des données à la fin du trimestre, pour les parties actions et obligations d'entreprises du portefeuille :

Indicateurs PAI	Sur la base des données communiquées par l'entreprise	Fonds	Couverture
Scope 1 GES	Scope 1 émissions GES	277 793,01	95,41%
Scope 2 GES	Scope 2 émissions GES	35 437,71	95,41%
Scope 3 GES	A partir du 1er Janvier 2023, Scope 3 émissions GES	2 521 397,77	95,57%
Total GES	Total émissions GES	2 675 506,80	95,41%
Empreinte carbone	Empreinte carbone	610,79	95,41%
Niveau d'intensité GES	Intensité GES entreprises	958,73	95,41%
Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans les entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	12,22%	95,41%
Part de la consommation et de la production d'énergie nonrenouvelable	Part de la consommation d'énergie non renouvelable des entreprises, provenant de sources d'énergie non renouvelables par comparaison aux sources d'énergies renouvelables, exprimée en pourcentage	64,15%	88,12%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - Total	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - Total	5,77 GWh/Meur	90,98%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur A	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur A (Agriculture, sylviculture et pêche)	0,00	90,98%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur B	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur B (Mines et carrières)	102,99	90,98%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur C	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur C (Fabrication)	27,13	90,98%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur D	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur D (Fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	156,99	90,98%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur E	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur E (approvisionnement en eau, assainissement, gestion des déchets et activités d'assainissement)	0,00	90,98%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur F	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur F (Construction)	1,86	90,98%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur G	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur G (Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles)	6,35	90,98%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur H	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur H (Transport et stockage)	182,16	90,98%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur L	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur L (Activités immobilières)	100,00	90,98%
Biodiversité	Part des investissements réalisés dans des entreprises dont les sites/opérations sont situés dans des endroits sensibles du point de vue de la biodiversité et dont les activités impactent négativement ces zones	11,37%	95,57%
Emissions liées à l'eau	Tonnes d'émissions dans l'eau générées par les entreprises par million d'EUR investi, exprimé en moyenne pondérée	0,00 t/Meur	1,26%
Déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux générés par les entreprises par million d'EUR investi, exprimé en moyenne pondérée	0,72 t/Meur	88,79%
Usage d'eau et recyclage	Quantité moyenne d'eau consommée et récupérée par les entreprises (en mètres cubes) par million d'euros de revenus	0,00 t/Meur	1,26%
Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour les entreprises multinationales	Part des investissements dans des entreprises qui ont été impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0,00%	96,83%
Absence de processus et de contrôle de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part des investissements dans les entreprises ne disposant pas de politiques pour contrôler le respect des principes de Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, ou de mécanismes de traitement des plaintes en cas de violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0,12%	91,73%
Ecart de rémunération non ajusté entre les sexes	Ecart salarial moyen non ajusté entre les sexes dans les entreprises	13,92%	72,98%
Diversité des sexes au sein du conseil d'administration	Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du conseil d'administration dans les entreprises	33,38%	94,85%
Exposition à des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées	0,00%	96,00%
Taux de rémunération excessif des PDG	Ratio moyen, au sein des entreprises bénéficiaires, entre la rémunération totale annuelle de la personne la mieux rémunérée et la rémunération totale annuelle médiane de l'ensemble des salariés (à l'exclusion de la personne la mieux rémunérée).	160,50	67,80%
Intensité des émissions de gaz à effet de serre (souverains et supranationaux)	Intensité de GES des pays bénéficiaires d'investissements (tonnes d'émissions d'équivalent CO2 par million d'euros de PIB du pays).	259,77	100,00%
Violations sociales (souverains et supranationaux)	Nombre de pays bénéficiaires d'investissements faisant l'objet de violations sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), telles que visées dans les traités et conventions	0	100,00%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Le Fonds effectue des investissements durables dans lesquels un minimum de 10 % de l'actif net du Fonds est investi dans des actions de sociétés alignées sur les objectifs de développement durable (ODD) pertinents des Nations Unies. Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 1% et 3% de l'actif net du Fonds.

Comme mentionné ci-dessus, l'alignement est défini pour chaque société d'investissement / entité émettrice par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants :

a) Produits et services : tirent au moins 50 % de leurs revenus de biens et services liés à l'un des neuf ODD suivants (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables ; ou

b) Dépenses en capital : investir au moins 30 % de leurs dépenses en capital dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD suivants (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables ; ou

c) Opérations :

i. l'entreprise atteint un statut « aligné » pour l'alignement opérationnel pour au moins trois (3) des dix-sept (17) ODD, sur la base des preuves fournies par l'entreprise détenue concernant les politiques, pratiques et objectifs disponibles concernant ces ODD. Un statut « aligné » représente un score d'alignement opérationnel ≥ 2 (sur une échelle de -10 à +10) tel que déterminé par le fournisseur de notation externe ; et

ii. l'entreprise n'atteint pas le statut de « désalignement » pour l'alignement opérationnel pour aucun ODD. Une entreprise est considérée comme « mal alignée » lorsque son score est ≤ -2 (sur une échelle de -10 à +10), tel que déterminé par le fournisseur de notation externe.

Ces seuils représentent une intentionnalité significative de l'entreprise au regard de l'activité contributive.

En 2025, 52,78% des actifs nets du portefeuille étaient investis dans des investissements durables selon notre définition mentionnée ci-dessus en moyenne sur la base des données de fin de trimestre. Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux étaient respectivement 22,19% et 30,59% des actifs nets du Fonds en moyenne sur la base des données de fin de trimestre.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Nous avons utilisé les mécanismes suivants pour nous assurer que nos investissements durables ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social :

1) Processus de réduction de l'univers :

i) Exclusion à l'échelle de l'entreprise : le filtrage négatif et les exclusions d'activités et de pratiques non durables sont identifiés à l'aide d'une approche fondée sur des normes et des règles internationale dans les domaines suivants : (a) controverses contre les principes commerciaux de l'OCDE, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail et les principes du Pacte mondial des Nations unies, (b) armes controversées, (c) extraction de charbon thermique, (d) sociétés de production d'électricité, (e) tabac, (f) divertissement pour adultes.

ii) Filtrage négatif spécifique au Fonds Les positions en actions et en portefeuilles d'obligations d'entreprises ayant une note globale START de « D » ou « E » (note de « E » à « A ») sont exclues de l'univers d'investissement du Fonds. Sont exclues de l'univers d'investissement du Fonds les sociétés dont la note de START est E (note de « E » à « A ») sur les piliers environnementaux, sociaux et de gouvernance. Les sociétés ayant une notation MSCI globale de « CCC » ou « B » (notation de « C » à « AAA ») sont a priori exclues de l'univers d'investissement du Fonds Sub. Les entreprises notées « CCC » ou « B » sur la notation globale MSCI (de « E » à « A ») peuvent réintégrer l'univers d'investissement du Fonds si la notation START est C ou supérieure.

2) Gestion active : les engagements d'entreprise liés aux critères ESG contribuant à une meilleure sensibilisation ou à une amélioration des politiques de durabilité des entreprises sont mesurés par les indicateurs suivants : (a) niveau d'engagement actif et politiques de vote, (b) nombre d'engagements, (c) taux de vote et (d) participation aux assemblées d'actionnaires et d'obligataires.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Selon l'approche Carmignac définie, les principaux indicateurs d'impacts indésirables ont été suivis sur une base trimestrielle. Les effets indésirables sont identifiés en fonction de leur degré de gravité. Après discussion interne, un plan d'action est établi, comprenant un calendrier d'exécution. Le dialogue d'entreprise est généralement la ligne de conduite privilégiée pour influencer l'atténuation des impacts négatifs par l'entreprise, auquel cas l'engagement de l'entreprise est inclus dans le plan trimestriel d'engagement de Carmignac conformément à la politique d'engagement des actionnaires de Carmignac. Le désinvestissement peut être envisagé avec une stratégie de sortie prédéterminée dans les limites de cette politique susmentionnée.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

La société de gestion applique un processus de filtrage des controverses relatives aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme pour tous les investissements dans le fonds.

La société de gestion agit conformément aux principes du Pacte mondial des Nations unies (UNG), à la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail et aux lignes directrices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) permettant aux entreprises multinationales d'évaluer les normes qui leur sont applicables, y compris, sans que cela soit limitatif, les violations des droits de l'homme, le droit du travail et les pratiques standard liées au climat.

Le fonds applique un processus de filtrage des controverses pour tous ses investissements. Les entreprises qui ont commis des controverses importantes contre l'environnement, les droits de l'homme et le droit international du travail, pour citer les principales infractions, sont exclues. Ce processus de filtrage fonde l'identification des controverses sur les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises et sur les principes du Pacte mondial des Nations unies et est communément appelé « filtrage normatif », intégrant un filtrage restrictif contrôlé et mesuré via le système ESG propriétaire de Carmignac « START ». Une notation et une recherche de controverse d'entreprise sont appliquées en utilisant des données extraites d'ISS ESG comme base de données de recherche.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Carmignac s'est engagé à appliquer les normes techniques de réglementation (RTS) SFDR niveau II 2019/2088 annexe 1 par lesquelles 14 indicateurs environnementaux et sociaux obligatoires et 2 facultatifs seront suivis pour montrer l'impact de ces investissements durables par rapport à ces indicateurs : Émissions de gaz à effet de serre, empreinte carbone, intensité des gaz à effet de serre (sociétés émettrices), exposition aux entreprises du secteur des combustibles fossiles, consommation et production d'énergie non renouvelable, intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact, activités affectant négativement les zones sensibles à la biodiversité, émissions dans l'eau, ratio des déchets dangereux, utilisation et recyclage de l'eau, violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, écart de rémunération non ajusté entre les sexes, diversité des sexes au sein du conseil d'administration, exposition aux armes controversées, ratio de rémunération excessif des PDG. En outre et le cas échéant, les inculpeurs d'obligations souveraines : la violence sociale et l'intensité des GES peuvent également être surveillées.

Dans le cadre d'analyse de sa stratégie PAI, Carmignac identifie les entreprises qui sous-performent l'indice de référence en termes d'indicateurs PAI. MSCI, notre fournisseur de données tiers, nous permet de surveiller l'impact de nos fonds pour chaque PAI.

Les valeurs PAI du fonds sont comparées aux valeurs de l'indice de référence. Lorsque le fonds PAI sous-performe le PAI de référence d'un certain seuil, nous recherchons les émetteurs qui sont les principaux contributeurs à la sous-performance du PAI donné. Ces entreprises sont considérées comme des valeurs aberrantes.

L'identification des valeurs aberrantes pour chaque indicateur PAI nous permet de dialoguer, si pertinent et applicable, avec les entreprises afin de nous assurer qu'elles s'engagent à réduire leur impact.



La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements	Secteur	% d'actifs	Pays
TAIWAN SEMICONDUCTOR	Technologies de l'information	4,99%	Taiwan
ITALY 1.60% 22/11/2028	Dettes Souveraines	2,87%	Italie
NVIDIA CORP	Technologies de l'information	2,58%	USA
UNITED STATES 0.12% 15/07/2030	Dettes Souveraines	2,38%	USA
AMAZON.COM INC	Consommation discrétionnaire	2,14%	USA
UBS AG	Finance	2,06%	Suisse
ITALY 1.60% 28/06/2030	Dettes Souveraines	1,98%	Italie
ALPHABET INC	Télécommunications	1,75%	USA
FRANCE 0.10% 01/03/2029	Dettes Souveraines	1,60%	France
ITALY 0.50% 01/02/2026	Dettes Souveraines	1,59%	Italie
S&P GLOBAL INC	Finance	1,58%	USA
MERCADOLIBRE INC	Consommation discrétionnaire	1,53%	Brésil
CENCORA INC	Santé	1,45%	USA
MCKESSON CORP	Santé	1,43%	USA
SCHLUMBERGER	Énergie	1,25%	USA

Veuillez trouver ci-dessus les meilleurs investissements moyens du portefeuille sur la base des données de fin de trimestre pour 2025.



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

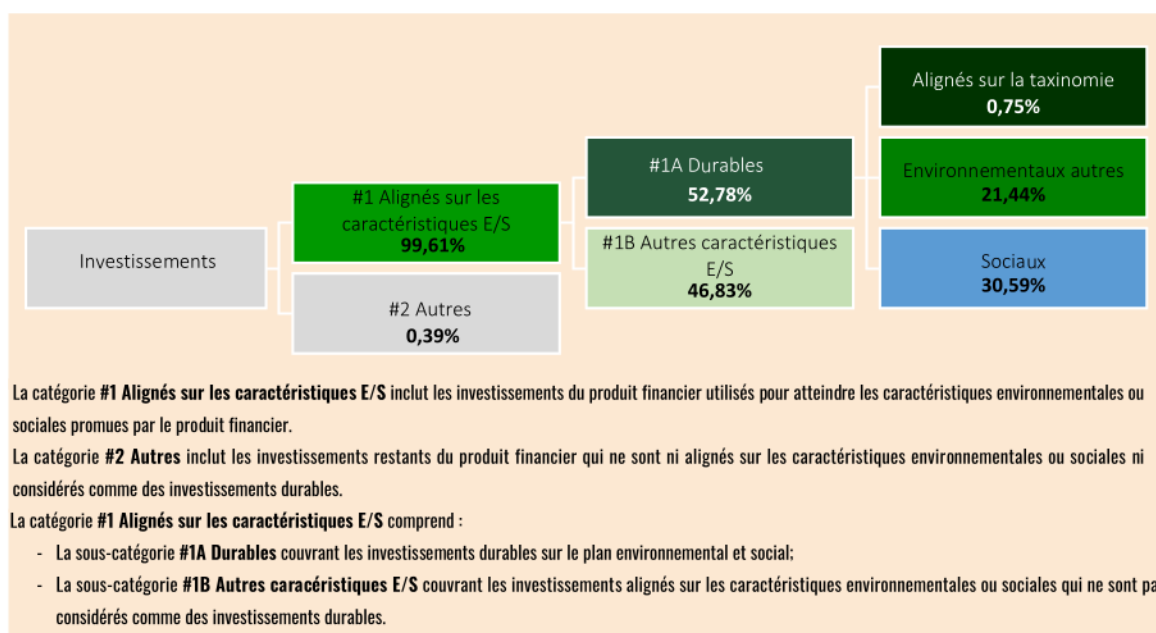
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

Une proportion minimale de 90 % des investissements de ce Fonds est utilisée pour répondre aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement. En 2025, 99,61% des émetteurs ont été couverts par l'analyse ESG, donc 99,61% des émetteurs ont été alignés sur ces caractéristiques E/S, en moyenne, sur la base des données de fin de 4 trimestres. Proportion minimum d'investissements durables : Le Fonds effectue des investissements durables dans lesquels un minimum de 10 % de l'actif net du Fonds est investi dans des actions considérées comme alignées sur les objectifs de développement durable pertinents des Nations Unies (« les ODD »). En 2025, ce filtrage positif a été appliqué et 52,78% des actifs nets du Fonds ont été investis dans des actions de sociétés en relation avec des activités commerciales qui s'alignent positivement sur l'un des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies. En outre, 1,95% des actifs nets du Fonds ont été investis en dette labellisée, en moyenne sur la base des données de fin de 4 trimestres.

Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 1% et 3% de l'actif net du Fonds. En 2025, 22,19% des actifs nets du Fonds ont été investis dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux, et 30,59% dans des investissements durables ayant des objectifs sociaux.

Les #2 Autres investissements (en plus des liquidités et des produits dérivés qui peuvent être utilisés à des fins de couverture, le cas échéant) sont des investissements en actions, en obligations d'entreprises ou en obligations souveraines qui ne sont pas utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds. Il s'agit d'investissements réalisés en stricte conformité avec la stratégie d'investissement du Fonds et ayant pour objet la mise en œuvre de la stratégie d'investissement du Fonds. Tous ces investissements font l'objet d'une analyse ESG (y compris par le biais de notre modèle souverain exclusif ESG pour les obligations souveraines) et pour les actions et les obligations d'entreprises font l'objet d'un examen des garanties minimales afin de s'assurer que leurs activités commerciales sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. En 2025, cette proportion est de 0,39% de l'actif net du Fonds.



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Veuillez trouver ci-dessous les principaux secteurs en moyenne sur la base des données de fin de trimestre pour 2025. Les principaux secteurs sont rebasés sur la base des actifs éligibles qui sont les émetteurs privés et souverains.

Secteurs économiques	Poids
Finance	22.28%
Dette Souveraine	20.42%
Technologies de l'information	16.55%
Consommation discrétionnaire	8.07%
Santé	7.21%
Industrie	6.32%
Pétrole, gaz et combustibles consommables	4.95%
Télécommunications	4.27%
Equipements et services pour l'énergie	4.24%
Matériaux	2.3%
Immobilier	2.21%
Biens de consommation de base	0.6%
Services publics	0.58%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Fonds n'a pas d'objectif d'alignement de la taxinomie de l'UE. Au 31/12/2025, l'alignement sur la taxinomie de l'UE est 0,75%.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

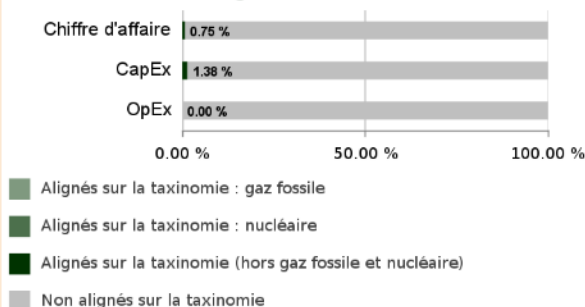
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

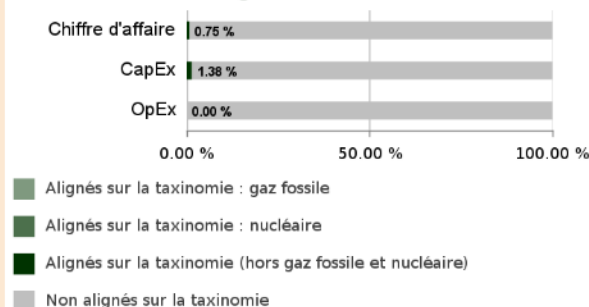


Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 80,00% des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non Applicable.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Au 29/12/2024, 0,5 % des investissements durables ayant un objectif environnemental étaient alignés sur la taxinomie de l'UE.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En 2025, 21,44% des actifs nets du Fonds ont été investis dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux non alignés sur la taxinomie de l'UE, en moyenne, sur la base des données des 4 trimestres.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

En 2025, 30,59% des actifs nets du Fonds ont été investis dans des investissements durables ayant des objectifs sociaux, en moyenne, sur la base des données de fin de 4 trimestres.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La partie restante du portefeuille (en dehors de la proportion minimale de 90%) peut également favoriser les caractéristiques environnementales et sociales mais ne sont pas systématiquement couvertes par l'analyse ESG. Ces actifs peuvent comprendre des titres non cotés ou ayant fait l'objet d'une introduction en bourse, dont l'analyse ESG peut être réalisée après l'acquisition dudit instrument financier par le Fonds. Les liquidités (et équivalents de trésorerie), ainsi que les dérivés (utilisés soit à des fins de couverture) sont également inclus sous « #2 Autres ».

En outre, l'absence de préjudice important, le processus d'exclusion et les impacts négatifs sont surveillés pour tous les actifs des Fondss.

Au niveau des émetteurs (actions et obligations d'entreprise), les actifs non durables sont examinés pour s'assurer qu'ils respectent les normes mondiales en matière de protection de l'environnement, de droits de l'homme, de normes du travail et de lutte contre la corruption, par le biais d'un filtrage controversé (« basé sur les normes »). Les investissements font l'objet d'un examen des garanties minimales afin de s'assurer que leurs activités commerciales sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les considérations environnementales, sociales et de gouvernance sont intégrées aux instruments synthétiques au travers du cadre d'analyse des dérivés détaillé ci-dessous. L'approche dépendra du type d'instrument dérivé utilisé par le Fonds : dérivé à dénomination unique ou dérivé indiciel.

Instruments dérivés sur sous-jacent unique

Les instruments dérivés avec une exposition courte à une seule valeur sous-jacente ne font pas l'objet de vérifications supplémentaires liées à l'ESG. L'émetteur sous-jacent peut figurer dans les listes d'exclusion du fonds dans la mesure où signaler un manque de confiance dans une entreprise présentant de mauvaises caractéristiques ESG en vendant à découvert ce titre est considéré comme raisonnable dans la poursuite de l'équilibre des objectifs d'investissement des porteurs. Ces instruments dérivés ne sont pas soumis à une notation START. Les instruments dérivés avec une exposition longue à un unique émetteur sous-jacent sont soumis à la même politique d'intégration ESG que les positions physiques longues en actions et/ou en dettes d'entreprise, le cas échéant. Ces instruments doivent satisfaire aux mêmes critères d'intégration ESG, tels que décrits dans cette annexe.

Dérivés indiciels

Les dérivés indiciels, qu'ils aient une exposition longue ou courte, peuvent faire l'objet de vérifications supplémentaires pour s'assurer qu'ils conviennent au Fonds, en fonction de leur objectif.

- Couverture et gestion efficace du portefeuille :
 - les instruments dérivés sur indice achetés à des fins de couverture ne sont pas analysés à des fins ESG.
- À des fins d'exposition : le dérivé indiciel peut être acheté par le Fonds à des fins d'exposition dans la mesure où il répond aux caractéristiques suivantes, s'il doit être détenu pendant plus d'un mois
 - Indice concentré (5 composants ou moins dans l'indice sous-jacent) : L'indice ne doit avoir aucune de ses composantes dans la liste d'exclusion du Fonds.
 - Indice large (plus de 5 composants) : l'indice doit être composé en majorité significative (>80% d'exposition) d'entreprises qui ne figurent pas dans la liste d'exclusion du Fonds.

De plus, la note ESG moyenne pondérée de l'indice doit être supérieure à BBB (MSCI) ou C (START), et la couverture ESG de l'indice (MSCI ou START) doit être supérieure à 90%. L'indicateur de référence du Fonds reste hors du champ d'application de ce cadre d'analyse de dérivés indiciels et n'est pas pris en compte à des fins ESG. Le Fonds applique le calcul de la rémunération (compensation d'une position longue avec des positions courtes d'un émetteur équivalent à l'aide de produits dérivés) aux fins de mesurer les impacts négatifs. 100 % des actifs du Fonds (à l'exclusion des liquidités et des produits dérivés) appliquent des filtres et des exclusions sectoriels et normatifs négatifs garantissant des garanties environnementales et sociales minimales.

En outre, l'absence de préjudice important, le processus d'exclusion et les impacts négatifs sont surveillés pour tous les actifs des Fonds.

En 2025, aucun dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les actions énumérées ci-dessous ont été menées à Carmignac en 2025 afin de soutenir notre processus d'investissement global pour répondre aux caractéristiques environnementales /sociales :

Intégration ESG

En 2025, nous avons introduit un nouveau cadre d'analyse ESG pour évaluer la dette souveraine. Le modèle intègre +25 indicateurs E/S/G applicables aux marchés développés et émergents. Le modèle vise à éclairer les décisions d'investissement et à mieux intégrer les considérations ESG dans notre exposition souveraine. Le modèle utilise une gamme de données quantitatives provenant de sources tierces et intègre un ajustement qualitatif effectué par l'équipe d'investissement obligatoire en collaboration avec les analystes ESG. Le modèle vise à réduire les biais de revenu en intégrant la superposition de Kuznet. Le score final est utilisé pour éclairer les décisions d'investissement et s'aligner sur les engagements ESG des fonds concernés.

En 2025, nous avons également augmenté le % de réduction de l'univers de certains de nos fonds de 25% à 30% pour répondre aux exigences du label ISR français.

Nous avons également mis à jour notre système propriétaire de notation ESG, START. Le système remanié, appelé START 2.0, comprend désormais 80 indicateurs ESG, contre ~30 auparavant. Les nouveaux indicateurs, y compris les données prospectives sur le sentiment du marché, fourniront une vision plus complète des risques et des opportunités ESG pour les entreprises analysées. Nous avons également enrichi le modèle avec des indicateurs ESG traditionnels qui ont gagné en pertinence depuis la publication de la première version du modèle propriétaire en 2020 : des exemples de tels indicateurs comprennent : les émissions de scope 3, les trajectoires historiques de réduction du CO2, les objectifs approuvés par le SBTi, les paramètres de biodiversité, etc.

Transparence

Nous avons continué à fournir des informations complètes sur notre approche, nos politiques et nos rapports ESG sur le site Web de Carmignac : <https://www.carmignac.com/en-fr/sustainable-investment/overview>

Dans notre rapport TCFD 2025, nous avons continué à fournir plus de clarté sur diverses mesures climatiques, telles que le VAR climatique et les mesures de transition et de risques physiques. Notre dernier rapport TCFD est disponible sur notre site web : https://carmidoc.carmignac.com/SRICA_FR_en.pdf

Nous avons également affiné notre politique d'exclusions pour inclure de nouveaux secteurs tels que les producteurs d'énergie nucléaire pour certains fonds concernés. Notre politique d'exclusion peut être consultée sur https://carmidoc.carmignac.com/SRIEXP_FR_en.pdf.

Enfin, nous avons également publié notre évaluation UNPRI 2025, où Carmignac a reçu une note de 5 étoiles. Le rapport complet est disponible sur le site Carmignac.

Responsabilité Actionariale

Vote : en 2025, nous avons réussi à voter dans 96% de toutes les réunions votables

Stewardship Code: Nous avons de nouveau été approuvés par le FRC en tant que signataire du Code de gérance en nous conformant à tous les principes, tels que formalisés dans notre rapport annuel de gérance : https://carmidoc.carmignac.com/SWR_FR_en.pdf

Consultations réglementaires : Nous avons participé à plusieurs consultations sectorielles ou réglementaires avec des organismes sectoriels locaux ou la Commission européenne sur des sujets tels que la défense, l'énergie, le SFDR, l'ESMA et les labels de durabilité.

Carmignac voit de la valeur dans l'engagement direct et collaboratif, et c'est la combinaison des deux qui conduit à la gérance la plus influente et la plus efficace. C'est en unissant leurs forces que les investisseurs peuvent influencer le plus efficacement les entreprises détenues sur les questions ESG importantes, y compris les risques systémiques et à l'échelle du marché, et finalement aider à améliorer le fonctionnement des marchés. Dans cette optique, nous avons renforcé notre implication avec Climate 100+, en particulier pour l'engagement collectif avec Pemex en tant que détenteur d'obligations de l'entreprise.

Plus précisément en ce qui concerne les engagements, notre responsabilité fiduciaire implique le plein exercice de nos droits en tant qu'actionnaires et l'engagement avec les sociétés dans lesquelles nous sommes investis. Le dialogue est maintenu par les analystes financiers, les gérants de portefeuille et l'équipe ESG. Nous croyons que notre engagement mène à une meilleure compréhension de la façon dont les entreprises gèrent leurs risques extra-financiers et améliorent considérablement leur profil ESG tout en offrant une création de valeur à long terme pour nos clients, la société et l'environnement. Notre engagement peut concerner l'une des cinq considérations suivantes : 1) les risques ESG, 2) un thème ESG, 3) un impact souhaité, 4) un comportement controversé ou 5) une décision de vote lors d'une assemblée générale. Carmignac peut collaborer avec d'autres actionnaires et obligataires lorsque cela contribuerait à influencer les actions et la gouvernance des sociétés détenues en portefeuille. Afin de s'assurer que l'entreprise identifie, prévoit et gère correctement toute situation de conflit d'intérêts potentiel ou confirmé, Carmignac a mis en place et maintient des politiques et des lignes directrices. Pour plus d'informations sur nos politiques d'engagement, veuillez consulter le site Web.

En 2025, nous avons mené 111 engagements au niveau de Carmignac, et avec 31 entreprises dans ce fonds particulier.

Carmignac s'est engagé avec Microsoft en 2025 au sujet de gouvernance responsable de l'IA, à travers des réunions bilatérales et dans le cadre d'une initiative d'engagements collaboratifs (CIC pour l'IA éthique). Microsoft a renforcé sa surveillance de l'IA, a élargi le périmètre des tests liés à l'IA et les examens préalables au déploiement, et a publié une évaluation de l'impact de l'IA générative sur les droits de l'homme. Nous continuerons notre engagement avec Microsoft compte tenu de l'évolution rapide de ce secteur et des risques associés.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**
Non Applicable.
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
Non Applicable.
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
Non Applicable.
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**
Non Applicable.

CARMIGNAC GESTION

24, place Vendôme - 75001 Paris Tél. : (+33) 01 42 86 53 35 - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 13 500 000 € - RCS Paris B 349 501 676

www.carmignac.com

